

---

# LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE





## CAPITAINE VINCENT TAMBULLO, PRÉSIDENT DE L'UDSP 38

Dans une situation pandémique depuis mars 2020, le monde des sapeurs-pompiers n'a pas été épargné, tout comme l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Notre corporation a dû s'adapter, évoluer, modifier son activité. L'intelligence collective a permis cette adaptation afin de surmonter cette crise mondiale.

Sans cette agilité, ce maillage territorial des SDIS et la force de leurs composantes (SPV, SPP, SSSM, PATS), y serions-nous parvenus ?

A la parution de notre revue, je ne peux qu'espérer que cette situation sanitaire soit désormais dernière nous.

Depuis mi-février, un grand nombre de nos activités se sont remises en mode « marche » ; c'est une bonne chose.

L'une de nos activités n'a jamais été mise en sommeil ! C'est notre commission sociale qui, tout au long de cette pandémie, a apporté son soutien à nos adhérents se trouvant dans une situation compliquée, a géré les dossiers soumis par les amicales, a suivi nos pupilles et leurs parents. L'action sociale ne s'est pas limitée à des aides financières. Des mesures de soutien aux personnes en difficultés se sont mises en place conjointement avec le SDIS 38. Aucun d'entre nous, qu'il soit actif, retraité, JSP, SPV, SPP ou PATS ne doit rester isolé. C'est tout ce travail social qui débute dans les casernes via les amicales et qui remonte à l'ensemble du réseau associatif local et si besoin fédéral.

**Il me paraît important de rappeler que l'aide sociale apportée par les différents niveaux du réseau associatif, débute par la mise en œuvre d'une aide de l'amicale d'appartenance de notre collègue qui se trouve dans le besoin. C'est l'essence même de la création des amicales par nos anciens : LA SOLIDARITE.**

**En écrivant ces quelques lignes sur la solidarité, j'ai une pensée particulière pour notre collègue Denis TIRARD-COLLET, pour qui, la commission des sports en lien avec les sapeurs-pompiers de Miribel-les-Echelles, de Saint-Laurent-du-Pont et de Saint-Pierre-de-Chartreuse lors du cross de la Sainte-Barbe, lui a dédié cette course.**

Ce mois d'avril, nous avons organisé le rassemblement des pupilles majeurs de l'ODP, au domaine de SUZEL à VIGNIEU. Nous pouvons remercier le SDIS 38 qui, dans le cadre de notre convention, nous a permis d'utiliser des VTP pour transporter les jeunes pendant le rassemblement.

Tout le travail de préparation a été rondement mené par le pôle social, sous la co-responsabilité de notre animateur Ludovic LOMBARD et du président d'honneur Jacques PERRIN (tous les deux étant, au moment de la décision de recevoir cette activité, administrateurs de l'ODP). Je remercie Madame Stéphanie PETIT-DELANNAY, pupille iséroise, de sa participation pour la mise en œuvre de ce rassemblement en Isère. Stéphanie a été, jusqu'à cette manifestation, l'animatrice du groupe de travail « pupilles majeurs » de l'ODP et cela durant de nombreuses années.

A ce titre et pour son investissement sans faille pour l'ODP, sur proposition du Président de l'ODP, elle s'est vue décerner la médaille de l'Ordre National du Mérite. Nous ne pouvons que la féliciter et la remercier très chaleureusement pour tout le travail accompli.

A ma prise de fonction, avec mon Comité exécutif, nous avons proposé au Conseil d'administration de créer un groupe de travail sur le devoir de mémoire de notre association et du monde des sapeurs-pompiers isérois. Sous la responsabilité de Jacques PERRIN, sept anciens et un membre de notre Comité exécutif Bernard GATEAU, a débuté

un travail minutieux de recherches. Je peux vous assurer que les idées ne manquent pas. Nous aurons dans les prochains mois des initiatives intéressantes à partager avec vous.

Notre Réserve Départementale Citoyenne des Sapeurs-Pompiers de l'Isère continue inlassablement ses missions de soutien tant pour les activités du SDIS 38 que de l'UDSP 38. Ils sont nombreux à retrouver avec un énorme plaisir cette sensation d'appartenance à la grande famille du monde des sapeurs-pompiers. Les missions s'enchaînent. Ils répondent toujours favorablement aux sollicitations.

Nos JSP ont également été durement touchés par cette situation et là encore, le « binôme » UDSP 38 / SDIS 38 a permis d'adapter et d'apporter les meilleures solutions permettant un fonctionnement des sections. Des modifications de la formation et du brevet sont en cours. Notre responsable des JSP, Christophe DURET, est en lien étroit avec la cheffe du groupement formation et sport pour la mise en œuvre du décret du 3 décembre 2021.

Je voudrais remercier les membres de notre musique départementale qui, d'année en année, assurent des prestations musicales lors de nos cérémonies et de nos rencontres. Vous êtes restés fidèles à votre engagement de musicien, même si la pandémie n'a pas permis la tenue de répétitions pendant de nombreux mois.

Bien évidemment, toutes nos commissions se sont remises en mode « marche » pour le plaisir de toutes et tous.

Je remercie Madame la Présidente du SDIS 38, Anne GÉRIN et le Contrôleur général André BENKEMOUN de l'attention qu'ils portent aux sollicitations de notre association tout au long de l'année.

Notre commission communication a, sur ces dernières années, donné les moyens à notre association de développer les outils de communication modernes et adaptés qui nous permettent de communiquer rapidement avec nos adhérents.

Notre animateur, Bernard MOLLIER, membre de notre Conseil d'administration depuis 2013 a décidé de ne pas se représenter. Au nom du Comité exécutif, du Conseil d'administration, je profite de cet édito pour lui adresser nos plus sincères remerciements pour le travail qu'il a accompli à l'animation de cette commission. Il a su relever le défi et nous permet d'avoir un panel d'outils de communication (tant papier que numérique) performant.

Pour terminer, je tiens à vous inviter à notre congrès départemental annuel qui se tiendra à Fort Barraux le 18 juin 2022 organisé par nos collègues de Chapareillan. La date est symbolique : 82 ans de l'appel de juin 40 du Général de GAULLE.

Le congrès se tiendra dans une configuration plus restreinte que les années précédentes (problèmes liés à la pandémie, de date de disponibilité du site, de devoir de réserve, JNSP décalée...). La présence de nos adhérents à l'assemblée générale est un moment important car cela fait vivre les échanges et les débats au sein de notre association. Je compte sur votre présence.



# **CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ANDRÉ BENKEMOUN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ET CHEF DE CORPS DU SDIS DE L'ISÈRE**



Est-il possible de résumer, en quelques lignes, 40 ans d'engagement de sapeur-pompier volontaire, 21 ans de bénévolat associatif au niveau local et national, une responsabilité d'administrateur de l'œuvre des pupilles, la reconnaissance de la nation en étant distingué de l'Ordre national du mérite et de la Légion d'honneur ? ... sans oublier une vie de chef d'entreprise !

Malgré le défi de l'exercice, je m'y prête volontiers car le volontariat compte dans ses rangs beaucoup de gens d'exception et quelques personnes exceptionnelles : le Colonel Jacques PERRIN appartient à la seconde famille !

Durant nos années de travail partagé, j'ai pu apprécier les qualités humaines et techniques du Colonel Jacques PERRIN, aussi bien à l'occasion de moments d'engagement et de convivialité comme lors d'événements tragiques. Du cross national des sapeurs-pompiers à l'accident de Miribel-les-Échelles, à chaque fois, il a apporté son expertise, son humanité et la force de l'union départementale.

Au-delà de ces moments, sa vision du volontariat, fondée notamment sur la reconnaissance par la compétence, son écoute de tous les acteurs du monde de la sécurité civile et son humilité ont été une contribution importante à la concrétisation de tous les grands dossiers du service.

Les archives du service, en complément de la mémoire des acteurs, témoignent que cette contribution a débuté, il y a plus de vingt ans !

Enfin, sa volonté farouche de faire de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère la maison de toute la famille des sapeurs-pompiers, sans distinction de statut, ni de territoire, est la raison pour laquelle l'Union est aujourd'hui le pivot de la vie sociale du service.

L'hommage rendu lors de la Journée nationale à Fort-Barraux, en octobre 2021, les propos tenus à ce moment-là mais aussi dans d'autres instances, les marques de reconnaissance et de sympathie, et ces quelques lignes sont le juste retour pour un homme qui a consacré plus de quarante ans de sa vie au profit des sapeurs-pompiers.

Colonel Jacques PERRIN, merci pour votre engagement !



Dossier / p30



JSP / p82



Social / p87



Vie de l'UD / p14



Sport / p77

**EDITORIAL**

Par le président de l'UDSP 38.....	2
Le mot du DDSIS.....	5

**ADMINISTRATIF**

Comité Exécutif.....	9
Conseil d'Administration.....	10
Comité d'Honneur.....	13
Animateurs des commissions et pôles.....	13

**LA VIE DE L'UDSP 38**

Sainte-Barbe départementale.....	14
Dernier CA à l'Etat-Major.....	16
Les Assurances.....	18
Premier CA à Crémieu.....	20
Pass Région.....	23
Foire de Grenoble.....	24
Congrès Départemental 2022.....	28
Commandant Jean-Luc GIRAUD.....	30
Colonel Jacques PERRIN.....	46

**LA VIE DES CASERNES & DES AMICALES**

Bourg-d'Oisans – Départ à la retraite.....	69
Bourg-d'Oisans – Ag2r.....	71
Les Vaulnaveys – Distinctions.....	72
La Tour-du-Pin – Téléthon.....	73
Les Deux-Alpes – Night snow Trail.....	74

**SPORTS**

Saint-Laurent-du-Pont – Cross Sainte-Barbe.....	77
Fontaine - Médaille de Serge GLENAT.....	80

**JSP**

Engagement citoyen.....	82
Les Brûleurs de Loups.....	84
Vente aux enchères.....	86

**SOCIAL**

CA de l'ODP au Sénat.....	87
Remise de chèque.....	89

**ETAT CIVIL**

Naissances.....	90
Mariages.....	90
Ils nous ont quittés.....	91
Annonces.....	92

**Directeur de la publication**

Capitaine Vincent TAMBUZZO

**Animateur de la  
commission communication**

Lieutenant-colonel Bernard MOLLIER

**Comité de rédaction**

Capitaine Pierre CAMPAYO,  
Commandant Bernard GATEAU,  
Commandant (Hr) Michel GROSSELIN,  
Commandant (Hr) Jean-Luc GIRAUD,  
Capitaine William PEPIN,  
Capitaine Dominique REVEYRAND,  
Lieutenant Nicolas GORON,  
Lieutenant Benoit ROGER,  
Lieutenant Stéphane ROLLAND,  
Lieutenant Jérôme ROUX,  
Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD,  
Adjudant (Hr) Jean-Claude MUTTE,  
Sergent Fabien FOUREL,  
Caporale Marine DURAND,  
Madame Régine GUÉRY-BOUZON  
et Madame Laurence OGIER-COLLIN.

**Siège Social**

UDSP 38 - Le Manival  
11 avenue du Vercors  
CS 60097 - 38241 Meylan Cedex  
04 76 18 93 62  
Courriel : contact@udsp38.fr

**Crédits photos et contributeurs :**

UDSP 38,  
FNSPF,  
SDIS 38,  
les membres du CE, du CA et du CH de l'UDSP 38,  
Réserve Départementale Citoyenne  
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère,  
Drakkar  
et X.

**Amicales des  
sapeurs-pompiers de**

Crémieu,  
Le Bourg-d'Oisans,  
La Murette,  
La Tour-du-Pin,  
Les Vaulnaveys,  
Saint-Geoire-en-Valdaine,  
Villard-Bonnot,

le comité d'organisation du 103<sup>e</sup> congrès départemental,  
le pôle social,  
la commission des anciens  
et la commission des sports.

**L'Union départementale remercie ses fidèles  
annonceurs qui permettent, par leur concours,  
d'éditer notre revue.**

**Nous remercions également tous ceux qui nous  
ont adressé les photos et les documents qui  
permettent de rédiger une revue vivante et  
intéressante.**

**Conception, Réalisation  
et Régie Publicitaire :**

**COMMUNICATION SERVICE/PRESS**

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL  
Tél. 01 43 99 96 76  
Fax. 01 43 99 96 34  
E-mail : csp.contact@online.fr





## COMITÉ EXÉCUTIF



**Infirmier lieutenant  
Ludovic LOMBARD**  
(La Tour-du-Pin)  
1<sup>er</sup> Vice-président



**Capitaine  
Vincent TAMBUBUZZO**  
(Villard-Bonnot)  
Président



**Sergent  
Fabien FOUREL**  
(Saint-Quentin-sur-Isère)  
Secrétaire général



**Lieutenant  
Stéphane ROLLAND**  
(Chapareillan)  
Trésorier général



**Laurence  
OGIER-COLLIN**  
(DDSI 38)  
Vice-présidente  
secteur nord



**Commandant  
Bernard GATEAU**  
(DDSI 38)  
Vice-président  
secteur sud



**Lieutenant  
Jérôme ROUX**  
(Crémieu)  
Secrétaire général  
adjoint



**Lieutenant  
Nicolas GORON**  
(La Murette)  
Trésorier général  
adjoint

## LE PERSONNEL DE L'UDSP



**Liliane SCHMITT**



**Teresa BARANGER**

### 🕒 Horaires

- Lundi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 18 h 00
- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 16 h 30

### ✉ Contacts

**UDSP 38**  
Le Manival - 11, avenue du Vercors  
CS 60097 - 38241 MEYLAN CEDEX  
[contact@udsp38.fr](mailto:contact@udsp38.fr)  
[formation@udsp38.fr](mailto:formation@udsp38.fr)  
[udsp38.fr](http://udsp38.fr)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Sapeurs-Pompiers Volontaires



**Commandant  
Bernard ATTAVAY**  
(Montalieu-Vercieu)



**Commandant  
Claude SALVI**  
(Les Vaulnaveys)



**Capitaine  
Pierre CAMPAYO**  
(Les Deux-Alpes)



**Capitaine  
Jean-Claude PRIMARD**  
(Saint-André-Le-Gaz)



**Capitaine  
Dominique REVEYRAND**  
(Heyrieux)



**Lieutenant  
Franck BELLET**  
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant  
Sébastien BOEUF**  
(Les Adrets)



**Lieutenant  
Benoît ROGER**  
(Le Bourg-d'Oisans)



**Infirmière lieutenant  
Myriam CAPELLI**  
(Mens)



**Infirmier lieutenant  
Guillaume SPINELLI**  
(Les Vaulnaveys)



**Adjudant-chef  
Eric ANDREANI**  
(Le Péage-de-Roussillon)



**Adjudant-chef  
Patrice PERRIER**  
(Mens)



**Adjudant-chef  
Anthony VARVIER**  
(La Tour-du-Pin)



**Adjudant Jonathan  
BRUNET-MANQUAT**  
(Les Deux Rives)



**Adjudant  
Gwendal ROUSSELLET**  
(Villard-Bonnot)



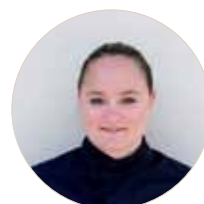
**Sergente-chef  
Angélique REY-PERONNET**  
(Les Avenières)



**Caporale  
Marine DURAND**  
(La Côte-Saint-André)



**Caporale  
Mathilde ROZZE**  
(Frontonas)



**Sapeure  
Marine MOREAU**  
(Les Deux-Alpes)

## Sapeurs-Pompiers Professionnels

---



**Médecin colonel  
Christophe ROUX**  
(DD SIS 38)



**Lieutenant-colonel  
Bernard MOLLIER**  
(DD SIS 38)



**Capitaine  
William PEPIN**  
(Pont-de-Cheruy)



**Lieutenant  
Serge GLENAT**  
(DD SIS 38)

## Personnels administratifs, techniques et spécialisés



**Laurence  
OGIER-COLLIN**  
(DD SIS 38)



**Lieutenant  
Marcel PERRIN**  
(Bavonne)



**Lieutenant  
Christophe DURET**  
(Pont-de-Beauvoisin)

## Anciens

## Jeunes Sapeurs-Pompiers

## Conseiller technique

---



**Contrôleur général  
André BENKEMOUN**  
(DD SIS 38)



## COMITÉ D'HONNEUR

Colonel Bertrand KAISER	Capitaine André ESCALLON †	Lieutenant Jack NAVILLE
Colonel Jacques PERRIN	Capitaine Auguste GILLET	Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN
Lieutenant-colonel Pierre NOBILE	Capitaine André GIORDANO	Lieutenant Christian PELLEGRINELLI
Lieutenant-colonel René PAILLOT	Capitaine Jean-Pierre GUARINOS	Lieutenant Marcel PERRIN
Commandant Jean-Luc GIRAUD	Capitaine Claude MATHIEU	Lieutenant Jean-Louis ROLLAND
Commandant Michel GROSSELIN	Capitaine Robert MAURINAUX	Lieutenant Florian SOUILLET
Commandant Jean-Jacques GUERCHET	Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX	Lieutenant Jean-Jacques VITTOZ
Commandant Pierre LANGLAIS	Capitaine Gaston PALLIN †	Lieutenant Olivier ZANCA
Commandant Albert MILLET	Capitaine Serge ROUSSET	Major Jean-Michel ANSELME
Commandant Gérard MOUNIER-VEHIER	Capitaine Claude SPERONE	Major André BONNET
Capitaine André BOYET	Capitaine Fernand TERRAS	Major Michel BOURGUIGNON
Capitaine Gérard BRUNEL	Capitaine Gaëtan VALVO	Adjudant-chef Rémi CHATELAT
Capitaine André CLEYET-MERLE	Lieutenant Henri ARGOUD	Adjudant-chef Claude LOMBARD
Capitaine Paul COLOMB	Lieutenant Pierre CROIZAT	Adjudant-chef Roger MANDRAN
Capitaine Robert COQUET	Lieutenant Gérard GIROUTRU	Adjudant-chef Luc MONIN
Capitaine Guy COTTAZ	Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU	
Capitaine Michel DUC	Lieutenant Didier MENDEZ	

## ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES



**SPORT**  
Lieutenant  
Serge GLENAT



**ANCIENS**  
Capitaine  
Michel GAGET



**COMMUNICATION**  
Lieutenant-colonel  
Bernard MOLLIER



**CONGRÈS**  
Lieutenant  
Sébastien BŒUF



**MUSIQUE**  
Commandant  
Bernard GATEAU



**PÔLE SOCIAL**  
Infirmier lieutenant  
Ludovic LOMBARD



**BOULES**  
Capitaine Jean-Claude PRIMARD, Lieutenant Pascal  
OGIER-COLLIN et le Sergent Fabien FOUREL



**PÔLE PÉDAGOGIQUE JSP**  
Lieutenant  
Christophe DURET



**TÉLÉTHON**  
Commandant (HR)  
Michel GROSSELIN

## SAINTE-BARBE DÉPARTEMENTALE, MILLÉSIME 2021



**La tradition désigne la transmission continue d'un contenu culturel à travers l'histoire depuis un événement fondateur ou un passé immémorial.**

Cet héritage de commémorer la Sainte Patronne des sapeurs-pompiers, Sainte-Barbe, constitue l'un des vecteurs de l'identité de la communauté des sapeurs-pompiers.

Avec cette pandémie Covid-19, il a été fort difficile de poursuivre les traditions. De nombreuses cérémonies de mise à l'honneur des personnels à l'occasion de la Sainte-Barbe en caserne ont été annulées, les mesures de protection des personnes ne pouvant être atteintes. D'autres se sont tenues mais sans moment de convivialité (discours ou verre de l'amitié).

La cérémonie départementale n'a pas échappé à la règle issue des mesures gouvernementales.

Elle a pu se dérouler le vendredi 3 décembre 2021 pour mettre à l'honneur les récipiendaires, honorer la mémoire des sapeurs-pompiers de France disparus, accueillir symboliquement les nouveaux sapeurs-pompiers volontaires par la lecture de la charte du volontariat... En revanche, il n'y a





pas eu d'allocution des autorités ni de moment de convivialité.

A l'issue, chacun est rentré sur ses terres sans pouvoir féliciter les décorés.

Comme il est de coutume, l'UDSP 38 était invitée à prendre place dans un carré de cérémonie. Mais les rangs étaient clairsemés avec cette pandémie.

Les anciens n'ont pas pris le risque de venir dans le froid et sans moment de convivialité.

D'autres administrateurs éloignés ont raisonné de même. Pour autant, l'UDSP 38 était représentée.

De plus, c'était une première pour Vincent TAMBUZZO dans ses nouvelles fonctions de président de l'UDSP 38.

Notre secrétaire général Fabien FOUREL avait quant à lui troqué ses fonctions électives pour endosser le rôle d'annonceur.

Présidée par Madame Anne GÉRIN, présidente du Conseil d'administration du SDIS 38, cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Laurent PREVOST, préfet de l'Isère et de Monsieur Jean-Pierre BARBIER, président du Département, ainsi que de nombreux parlementaires et élus. Le préfet de l'Isère et le Contrôleur général André BENKEMOUN, directeur départemental et chef de corps ont pu mettre à l'honneur :

⇒ **Médaille de la Sécurité intérieure, agrafe « sapeurs-pompiers », échelon bronze :**

- Lieutenant 1<sup>re</sup> classe Jean-Michel DUTRUC.

⇒ **Médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels, échelon argent :**

- Lieutenant hors classe Christophe PALUSZKIEWICZ,  
 - Lieutenant Franck PUEL,  
 - Lieutenant André-Antoine RUIZ,  
 - Adjudant-chef Francis BERGER,  
 - Adjudant-chef Yannick GENEVE,  
 - Adjudant-chef Jérôme PELLOUX,  
 - Sergente-cheffe Céline ANTONIOLI,  
 - Sergent-chef Bernard GINET.

⇒ **Médaille pour Acte de courage et de dévouement, échelon bronze, lors de la mission de secours sur la péniche « Pampéro » :**

- Capitaine Romain GUETAZ,  
 - Capitaine Christophe MARRA,  
 - Capitaine Jérémie POTIER,  
 - Lieutenant Mathieu PÉPIER,  
 - Adjudant-chef Anthony DE QUEIROS,  
 - Sergent-chef Franck EYMARON,  
 - Sergent-chef Anthony ROYON,  
 - Caporal Joachim MATEO,  
 - Caporal Morgan PERRIN,  
 - Caporal Grégory STUPAK.

⇒ **Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon grand or, pour 40 ans de service :**

- Lieutenant-colonel Richard LUXOS,  
 - Lieutenant 1<sup>re</sup> classe Claude BENISTAND,  
 - Lieutenant Philippe DOMBRIE,  
 - Lieutenant Christian NEMOZ,  
 - Lieutenant Jean-Charles PORTAL,  
 - Lieutenant Michel ROLLET,  
 - Adjudant-chef Gérard FABBRI,  
 - Adjudant-chef Guy HARCHOUX,  
 - Adjudant-chef José MUNERA,  
 - Adjudant-chef Jean-Luc PHILIBERT,  
 - Sergent-chef Hervé CAILLOU,  
 - Sergent-chef Michel PILLOIX.

*Le Comité exécutif, le Conseil d'administration et le Comité d'honneur adressent leurs sincères félicitations aux décorés.*

**Le comité de rédaction**

## DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2021

Le 15 décembre dernier, Madame la Présidente Anne GÉRIN et Monsieur le Contrôleur général André BENKEMOUN, directeur départemental et chef de corps recevaient le dernier Conseil d'administration de l'UDSP 38 au sein de l'État-major du SDIS 38, comme de coutume depuis quelques années.



Cette réunion s'est tenue en présentiel dans la stricte application des règles barrières.

L'ordre du jour étant conséquent, la réunion a débuté à 18 h 30 et a pris fin à 21 h 00.

Après un mot de bienvenue de Madame la Présidente et du directeur, le président de l'UDSP 38 a fait observer une minute de silence à la mémoire de nos collègues disparus depuis le dernier CA.

Une fois l'appel des administrateurs présents ou représentés réalisé par le secrétaire général, le quorum étant atteint, la réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour établi.

Le médecin-chef, également administrateur de notre association, a fait le point de la situation sanitaire du SDIS 38. Il a remercié les membres de la réserve départementale citoyenne des sapeurs-pompiers de l'Isère (RDCSP 38) pour l'aide apportée depuis le début de cette pandémie.

Puis le président a fait un point sur

l'action du conseil départemental de l'Isère qui a décidé de valoriser l'engagement citoyen. Pour le SDIS 38, seront concernés les sapeurs-pompiers volontaires et les membres de la RDCSP 38.

Ceux-ci se verront offrir une « Box IsHere » garnie de produits locaux isérois. Le secrétariat étant en phase de recensement auprès des amicales.

Notre animateur du pôle social a quant à lui fait le point sur les actions sociales en cours : la prime de Noël pour nos pupilles isérois, l'aide à l'abonnement au service de téléalarme pour nos anciens SP ou anciens PATS, la remise d'un chèque au profit du pôle social par la section des JSP de Belledonne-Domène à la suite du partenariat avec les Brûleurs de Loups lors de l'édition 2020 qui aurait dû intervenir le 5 janvier 2022, mais qui a été reportée à une date ultérieure.

Il fait également la présentation du déroulé du rassemblement des pupilles majeurs de l'ODP qui aura

lieu les 8, 9 et 10 avril au Domaine de Suzel à Vignieu.

Il a été fait le point sur l'activité formation de l'UDSP 38 – Formation par son président, l'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD.

L'année 2021 se clôture avec 80 formations soit 757 personnes formées. L'objectif 2022 étant la mise en œuvre des formations SST.

Notre animateur de la commission communication, le Lieutenant-colonel Bernard MOLLIER présente la teneur de la revue 62 qui sera distribuée début janvier 2022. Il profite de ce temps de parole pour remercier les contributeurs à la suite de son appel lors du CA de septembre à Le Touvet. Il remercie également les relecteurs de la revue. Il rappelle que la revue est le vecteur des activités de l'UDSP 38, mais également celles des amicales. N'hésitez pas à transmettre des articles au secrétariat de l'UDSP 38.

Il présente également la carte de vœux 2022, en versions papier et





numérique, réalisée en interne par le Capitaine William PEPIN.

Le secrétaire général présente le rétroplanning des élections des administrateurs pour 2022. Six postes de SPV et quatre postes de SPP seront renouvelables. Il est évoqué la possibilité de rééquilibrer les renouvellements par tiers.

Notre animateur de la commission des sports, le Lieutenant Serge GLENAT, fait part des compétitions sportives passées avec de bons résultats au 60<sup>e</sup> cross national du 9 octobre à Pompadour en Corrèze. Notre cross de la Sainte-Barbe qui, pour sa 39<sup>e</sup> édition, s'est déroulé à Saint-Laurent-du-Pont, organisé conjointement par les amicales et les casernes de Miribel-les-Echelles, Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Laurent-du-Pont. Les résultats font l'objet d'un article dans cette revue, dans le chapitre sport. Serge GLÉNAT détaille les compétitions à venir pour 2022.

Le président, le Capitaine Vincent TAMBUZZO donne des explications sur le dossier FRUCTIWEB (logiciel de gestion des sections JSP), à la suite d'une rencontre dans les locaux de l'UDSP 38, le 8 décembre 2021.

Concernant nos JSP, les Brûleurs de Loups renouvellent le partenariat avec la section des JSP de Belle-donne-Domène. Pour cette deuxième édition, la démarche est soutenue conjointement par l'UDSP 38 et par le SDIS 38. Une nouvelle fois, une action au profit des pupilles isérois sera organisée (le jeu du palet et la vente aux enchères de maillots des joueurs).

Concernant la RDCSP 38, le président remercie les membres qui participent aux actions du SDIS 38 et de l'UDSP 38. Il tient à remercier particulièrement Patrick TOURNIER qui a pris en charge, à notre demande, toute la partie logistique vestimentaire de la RDCSP 38.

Le président a suspendu les travaux, le temps de mettre à l'honneur le Lieutenant Serge GLÉNAT qui, sur proposition de Madame la PCASDIS de l'Isère et du DDSIS 38, a été décoré de la médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze, pour son engagement sans faille dans le domaine sportif. C'est Madame Anne GÉRIN, présidente, également conseillère départementale du canton où réside Serge, qui a eu l'honneur de remettre cette distinction.

Les travaux ont repris pour terminer l'ordre du jour. Le groupe de travail « Culture & Tradition » animé par notre président d'honneur, le Colonel Jacques PERRIN, a été présenté par ce dernier.

Le PUD 38 clôture les travaux en remerciant les membres du CA et du CE pour le travail effectué sur cette année 2021.

**Vincent TAMBUZZO**  
**Président de l'UDSP 38**

# LES ASSURANCES DE L'UDSP 38

Au vu des nombreuses demandes d'informations des présidents d'amicale, nous vous proposons de revenir sur le fonctionnement des assurances de l'UDSP 38.

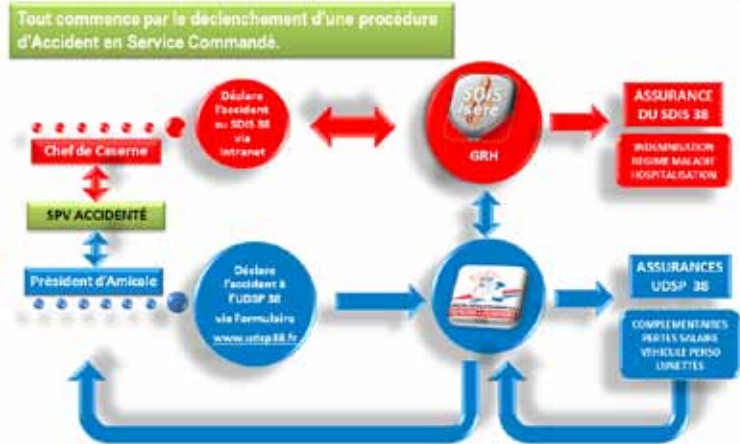
Des contrats d'assurances ont été souscrits « sur mesure » depuis de nombreuses années, dans le but de vous protéger, vous les adhérents, contre les risques rencontrés selon votre engagement (SPV, SPP, PATS, JSP, anciens, réservistes, membres associés ou bénévoles).

Outre les différents niveaux de prise en charge indemnisés selon le sinistre rencontré, il est important de souligner que le président de l'amicale de l'adhérent sinistré est le premier acteur de la gestion du dossier assurance.

C'est à lui qu'il revient d'effectuer sans délai la déclaration auprès de notre secrétariat comme le résumement les logigrammes présentés ci-après.

Tous les éléments nécessaires à la déclaration de sinistre sont disponibles sur notre site internet [www.udsp38.fr](http://www.udsp38.fr) rubrique amicales / assurance associative, à laquelle les présidents d'amicale ont un accès privilégié.

## Processus de gestion des sinistres en SERVICE COMMANDE à l'UDSP 38



## Processus de gestion des sinistres en HORS SERVICE à l'UDSP 38



## Processus de gestion des sinistres Décès Toutes Causes à l'UDSP 38



### I. ACCIDENTS EN SERVICE COMMANDÉ

⇒ Le SDIS 38 assure une base légale de prise en charge pour les SPV (*arrêt de travail, frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et accessoires, transport, hospitalisation, réadaptation fonctionnelle, professionnelle*) sans dépasser 100 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale.

⇒ Les SPP sont pris en charge dans le cadre de leur régime statutaire.

**Nos assurances interviennent en complément du SDIS 38 selon le statut de l'adhérent :**

- Prise en charge de tout ou d'une partie des dépassements d'honoraires.
- Compensation des pertes financières subies (arrêt de travail, perte de primes).
- Capital Invalidité selon le taux résiduel.
- Capital décès et frais funéraires.
- Accident du véhicule personnel en complément ou à défaut de l'assurance personnelle de l'adhérent (remboursement franchise, forfait perte de bonus, valeur vénale du véhicule).



### II. HORS SERVICE COMMANDÉ

⇒ Il s'agit des accidents ayant lieu pendant les activités de l'amicale ou de l'union (calendriers, compétitions sportives, réunions, Sainte-Barbe).

Les garanties souscrites sont comparables aux précédentes.

Elles viennent compléter les remboursements de votre régime obligatoire et de votre mutuelle.

⇒ Votre responsabilité civile (RC) est également garantie pour les dommages dont vous seriez responsables durant l'exercice des activités précitées.

### III. DÉCÈS TOUTES CAUSES

Versement d'un capital de 5 000 € aux ayants droit de l'adhérent (conjoint, à défaut les enfants, à défaut les héritiers) en cas de décès de l'adhérent, par accident (majoration de 2 000 €) ou maladie, hors sports à risques et exclusions habituelles (*guerres...*).

⇒ Cette garantie couvre :

- Les adhérents actifs de l'UDSP 38.
- Les anciens sapeurs-pompiers ou anciens PATS de manière facultative (*sur décision de l'intéressé et/ou de l'amicale*) jusqu'à la date anniversaire de leurs 85 ans (*de 75 à 85 ans, le capital versé correspondra à 25 % du capital garanti*).
- ⇒ L'UDSP 38 se substitue à l'assurance en cas de décès d'un JSP et assumera financièrement le versement du capital.

### **Vous l'aurez compris, il y a deux éléments primordiaux :**

- Adhérer à l'UDSP 38 par votre amicale ou à défaut en dernier recours individuellement que vous soyez actifs, sapeurs-pompiers, PATS ou retraités,
- En cas de sinistre, vous devez sans tarder fournir toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier pour que le président d'amicale et le chef de caserne puissent transmettre un dossier complet dans les meilleurs délais au SDIS 38 et au secrétariat de l'UDSP 38.

**Stéphane ROLLAND**  
**Trésorier général**

## PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2022

Le 1<sup>er</sup> Conseil d'administration de l'année 2022 s'est déroulé le samedi 12 février.



Comme traditionnellement pour le premier Conseil d'administration, c'est en tenue de sortie que les administrateurs et les membres du Comité d'honneur se sont retrouvés dans la salle de conférence mise à disposition par la Maison du Département sur la commune de Crémieu.

Malgré les contraintes sanitaires imposées par le contexte, c'est avec un réel plaisir que chacun a pu se retrouver physiquement pour échanger et travailler sur les dossiers en cours.

Le café d'accueil préparé par l'amicale de Crémieu a été servi à l'extérieur. Il a permis de réchauffer l'atmosphère et les cœurs en cette fraîche matinée d'hiver.

La réunion a démarré par le mot d'accueil de Jérôme ROUX, chef de caserne de Crémieu et par ailleurs membre du Comité exécutif. Il a vanté les mérites de la cité médiévale.

Avant l'appel des membres présents ou représentés et la vérification de l'atteinte du quorum, une minute de silence a été observée en hommage à l'ensemble de nos collègues disparus.



### L'ordre du jour chargé a ensuite été déroulé avec notamment :

- la préparation de la journée des pupilles majeurs de l'ODP organisée en Isère au mois d'avril,
- la renégociation de nos contrats d'assurances,
- un point sur les activités et l'application informatique des JSP,
- le bilan de la commission communication dont la publication de la dernière revue, le bilan de la diffusion de la carte de vœux numérique,
- les diverses activités passées ou à venir de chacune des commissions et du pôle social,
- des discussions sur un projet de modifications statutaires...

Le Colonel hors classe Bertrand CASSOU, nous ayant fait l'honneur de sa présence, a clôturé les échanges en renouvelant le constat des excellentes relations entre notre association et le service départemental d'incendie et de secours, et en insistant sur l'importance de celles-ci pour assurer le lien entre les diverses composantes de la famille sapeur-pompier (JSP, SPV, SPP, PATS, réservistes et anciens).

La matinée s'est terminée par une cérémonie de remise de médailles mettant à l'honneur quelques membres méritants au sein de notre association et plus largement pour le monde sapeur-pompier.



**Au titre de leur participation au Conseil d'administration ou au Comité exécutif, ont reçu la médaille de reconnaissance de l'Union Départementale :**

#### **Au grade de Commandeur :**

- Capitaine Vincent TAMBUZZO.

#### **Au grade d'Officier :**

- Commandant Claude SALVI,
- Lieutenant Nicolas GORON,
- Lieutenant Jérôme ROUX.

#### **Au grade de Chevallier :**

- Sapeure Marine MOREAU,
- Sergente-chef Angélique REY-PERONNET.

**Au titre des services rendus à l'Union Départementale et de leur engagement associatif ou en faveur du volontariat, au grade de Chevalier :**

- Madame Josiane LE FRESNE,
- Monsieur Etienne DOCHE,
- Adjudant-chef Pierre PERRET.

Le Lieutenant-colonel Bernard MOLLIER s'est quant à lui vu remettre la médaille de **Reconnaissance de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, échelon argent.**

*Félicitations à tous les récipiendaires.*



Le contexte sanitaire légèrement allégé a permis de prendre les photos de groupe sans le masque. A défaut de pouvoir poursuivre plus cette rencontre à table ou avec le verre de l'amitié, les membres présents se sont séparés espérant pouvoir reprendre des activités normales dès que possible.

**Jérôme ROUX**  
Crémieu



## BILAN DE L'AIDE RÉGIONALE À DESTINATION DES JSP EN ISÈRE

Jeudi 24 février 2022, dans les locaux isérois du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, 3 élues de la Région, Mesdames Catherine BOLZE, Nathalie BÉRANGER et Sandrine CHAIX recevaient le président de l'UDSP 38, une délégation de jeunes sapeurs-pompiers en 4<sup>e</sup> année (JSP 4) et de sapeurs-pompiers volontaires pour échanger sur les aides de la région au profit de nos JSP.

Ces aides sont issues d'une convention signée entre la Région AURA et les deux unions régionales des sapeurs-pompiers (Auvergne et Rhône-Alpes).

**Les aides possibles s'articulent de la manière suivante :**

- 1 000 € ou 500 € d'aide au passage du permis de conduire si le JSP réussit son brevet, en étant scolarisé dans un lycée conventionné (PASS'Région) avec la région et qu'il s'engage comme SPV,
- 200 € d'aide à la préparation du BAFA-BAFD (mêmes conditions),
- 200 € d'aide à la préparation du BNSSA (mêmes conditions).

Le Capitaine Vincent TAMBUZZO, PUD 38 a excusé Madame Anne GÉRIN, présidente du Conseil d'administration du SDIS 38, le directeur départemental et le directeur départemental adjoint, tous trois retenus par d'autres obligations.

**A cette occasion, il a rappelé le mode d'attribution de ces aides à destination des JSP qui s'engagent comme SPV, via le groupement Volontariat du SDIS 38. Depuis la mise en place de cette action en mars 2018, 202 JSP devenus SPV se sont vu attribuer une aide du Conseil Régional dont :**

- 194 aides de 1 000 € et 7 aides de 500 € pour l'obtention du permis de conduire,
- 1 aide de 200 € au BNSSA.

A l'issue de ces explications, les élus ont échangé avec les jeunes



présents, issus de différentes casernes et sections, pour évoquer avec les JSP 4 les perspectives professionnelles, l'engagement citoyen comme SPV et ce qu'ils pensaient des aides du CR.

Discussions également avec des jeunes SPV qui ont été bénéficiaires de l'aide au permis.

**Merci aux JSP et SPV présents :**

- 1 jeune fille SPV de Saint-Quentin-sur-Isère qui a bénéficié de l'aide au permis (Mélessandre MAES),
- 1 SPV de Villard-Bonnot qui a bénéficié de l'aide au permis (Théo TAMBUZZO),
- 1 SPV de Le Touvet qui a bénéficié de l'aide au permis (Rémi ROSSET),
- 2 JSP de Vizille (Valentin GATALETA, Keylyan MOUAJIR) et un accompagnateur (Tanguy AGULLANA),
- 2 JSP de Saint-Égrève (Jules

CLAVELIER, Rudy GOSSE) et une accompagnatrice (Madame GOSSE),

- 2 JSP de Eybens (Ninon TAVERNE, Inès KARRAD) et un accompagnateur (Pierre RIBEYRON).

Le PUD 38 a également exposé pour nos jeunes engagés, la difficulté à l'accès aux logements sur les communes où ils s'engagent.

**POUR PLUS  
DE RENSEIGNEMENTS**



*sur ces aides et leurs conditions d'attribution, se rapprocher des présidents de section de JSP, des présidents d'amicale, des chefs de caserne ou à défaut du groupement Volontariat du SDIS 38.*

**Vincent TAMBUZZO  
Président de l'UDSP 38**

## FOIRE DE GRENOBLE ÉDITION 2022

Pour cette deuxième édition, le SDIS 38 a de nouveau associé l'UDSP 38 à son stand pour la promotion du volontariat, la découverte du métier et des activités de sapeur-pompier.



Durant toute la semaine, de nombreux bénévoles : actifs (SPP, SPV et PATS), jeunes sapeurs-pompiers, pupilles et réservistes ont donné de leur temps, de la création des animations au montage des stands, à la tenue elle-même du stand et par la force des choses au démontage.

Cette année a vraiment été marquée par une participation intergénérationnelle pour la création et la réalisation du jeu pour les enfants. Ce jeu gratuit a eu un franc succès : les enfants devaient sauver un bébé d'une maison en feu en suivant un parcours prédéfini. Chaque enfant pouvait repartir avec son diplôme du : "Meilleur sapeur-pompier de l'Alpexpo". Nos bénévoles ont vu la joie des enfants dans leurs yeux lors de la remise du diplôme, mais aussi celle des parents qui pouvaient prendre de belles photos souvenirs.

La tombola à un euro a aussi remporté un grand succès grâce aux lots fournis par de nombreux donateurs. Elle a permis de rapporter la somme de 1 289,81 euros au profit du pôle social de l'UDSP 38.

Le vendredi 11 mars, le chèque a été remis à la caserne de Saint-Geoire-





en-Valdaine en présence du Capitaine Vincent TAMBUZZO, président de l'UDSP 38, de l'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD, vice-président et animateur du pôle social de l'UDSP 38, de Madame Anne GÉRIN, présidente du conseil d'administration du SDIS 38, du Capitaine William PÉPIN missionné pour représenter le Contrôleur général André BENKEMOUN directeur départemental du SDIS de l'Isère et chef de corps départemental, retenu par ailleurs.

Les principaux acteurs de la mise en œuvre de cette édition étaient également présents : membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration de l'UDSP 38, commission communication de l'UDSP 38 et service communication du SDIS 38, sapeurs-pompiers actifs, PATS, réserve départementale citoyenne des sapeurs-pompiers de l'Isère... Après le mot d'accueil du Capitaine Jacques CHARRETON et du président de l'amicale, le Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN, les autorités ont chaleureusement remercié les participants à cette manifestation pour leur investissement.

La foire, c'est aussi un moment important de convivialité entre le SDIS 38 et l'UDSP 38. Une semaine au cours de laquelle les agents de tout le département peuvent se rencontrer, partager et échanger, tous réunis autour d'une même passion et pour une même cause "Aider les autres".

De nombreuses familles nous ont questionnés sur le fonctionnement de nos sections de JSP, sur la formation aux gestes qui sauvent. Peut-être de nouvelles vocations sont apparues. Les familles pouvaient ensuite poser des questions plus techniques sur les véhicules et le métier, ou l'activité de sapeur-pompier sur le stand du SDIS 38 qui avait mis à disposition des camions et proposait des démonstrations, des manœuvres et l'Escape Game "sapeur-pompier".

La foire est une belle vitrine de l'engagement de chacun. Dans vos amicales vous pouvez aussi organiser des actions au profit du pôle social de l'UDSP 38. Ensemble, les gouttes d'eau peuvent devenir des rivières. Nous avons besoin de tous.

A l'année prochaine, peut-être, et à vos idées pour créer de nouvelles animations ou simplement venir tenir le stand. Tous les adhérents sont les bienvenus.

**Laurence OGIER-COLLIN**  
Vice-présidente secteur nord



## LA RDCSP ÉTAIT DE LA PARTIE

**Dans le cadre des missions attribuées à la réserve départementale citoyenne des sapeurs-pompiers de l'Isère (RDCSP 38), nous avons été sollicités pour la préparation et la tenue du stand conjointement animé par le SDIS 38 et l'UDSP 38 lors de la foire de Grenoble en son édition d'automne 2021.**

Dans un premier temps, j'ai participé à la construction d'un des éléments du parcours de sauvetage de bébé par les enfants. Il s'agissait de créer la façade d'une maison avec une fenêtre au moyen de palettes et de cartons. Ce travail s'est effectué à la plateforme logistique (PFL) du SDIS 38 à Voiron

J'ai apprécié l'accueil fait par le personnel de la PFL et surtout la mise à disposition de tout le matériel nécessaire à l'élaboration du projet.

Ensuite, avec d'autres membres de la réserve, du service communication du SDIS 38, des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, des personnels administratifs, techniques et spécialisés, nous avons mis en place le stand au Palais des Expositions de Grenoble.

Lors des journées d'ouverture, nous nous sommes mis au service des visiteurs pour répondre à leurs différentes questions, pour assurer toute l'aide logistique nécessaire au bon déroulement de cette manifestation...

Pour ma part, en tant qu'ancien président d'une section de JSP, j'ai pu renseigner les enfants et les parents sur le rôle des sections de JSP et leur fonctionnement.

Bien sûr, nous ne manquons pas de diriger les familles vers le stand de l'UDSP 38 pour la tombola et le parcours de sauvetage. Ce dernier, à vocation ludique, a été très apprécié des tout-petits qui, l'instant de quelques minutes, revêtaient la cape de super-héros. Si jeunes, "jouer au pompier" n'est que la continuité de leurs jeux domestiques pour beaucoup d'entre eux. La remise de diplôme à la clé donnait un autre aspect à ce parcours de sauvetage...

Durant ces quelques jours passés sur le stand, j'ai pu apprécier la bonne entente entre sapeurs-pompiers actifs, service communication du SDIS 38 et les retraités de la RDCSP 38.

Je n'oublierai pas le plus important : le contact avec les visiteurs, transmettre la passion qui nous habite encore auprès des jeunes et de leurs parents.

Encore une mission de la réserve très enrichissante.

**Jean-Jacques MICHEL**  
RDCSP 38



## LA FOIRE DE GRENOBLE NOUS A PERMIS DE TENIR ET D'ANIMER PLUSIEURS STANDS AU PROFIT DE L'UDSP 38

**En effet nous avons eu l'occasion de présenter le rôle de l'union et de faire participer petits et grands aux différentes animations proposées.**

Grâce à cela nous avons pu récolter de l'argent au profit du pôle social de l'UDSP 38 et faire des heureux avec divers cadeaux.

L'UDSP 38 a pu être mise en valeur avec son stand en commun avec le SDIS 38, qui n'est pas passé inaperçu. Nous avons aimé participer à cette journée auprès du public pour le pôle social. Nous avons eu beaucoup de retour positif de la part des visiteurs, autant sur les animations que sur le rôle de l'association.

Nous avons également pu mettre en avant notre rôle au sein des sapeurs-pompiers de l'Isère et permettre de faire découvrir l'importance de l'UDSP 38 et la place du SDIS 38.

**Justine GUILLAUD  
Gwendal ROUSSELET  
Villard-Bonnot**



Participant pour la seconde fois, à la Foire de Grenoble, j'ai été ravie de représenter le SDIS 38 à Alpeexpo.

C'est l'occasion d'aller à la rencontre de la population et de participer à la promotion du SDIS 38 et du volontariat dans un cadre sympathique.

Au-delà de cette mise en avant de notre investissement volontaire, la participation à cet événement permet, par la rencontre sur le stand des professionnels, des volontaires, des représentants du SSSM, des membres de la réserve départementale citoyenne et des administrateurs de l'UDSP 38, de croiser des points de vue. C'est une expérience humainement fort enrichissante.

**Ingrid CAILLET-ROUSSET**

## RETOUR DE FOIRE

Un retour à la Foire de Grenoble en 2021 a fait renaître un peu l'espoir d'un retour à une situation normale. Deux ans s'étaient écoulés entre les deux éditions, à cause de ce virus responsable de la maladie appelée Covid-19...

D'ailleurs le moral, le sourire et l'ambiance étaient au rendez-vous. Pour l'équipe de l'UDSP 38, l'animation a fait venir les enfants pour découvrir le stand. Juste un petit bémol, cette année, nous n'étions pas assez en bordure de l'allée principale pour être vus. De plus, pour mener à bien cette activité au titre de l'UDSP 38, il nous faudrait être trois personnes. Avis aux amateurs pour une éventuelle nouvelle édition...

Mais nous avons vu les yeux des enfants briller : un moment de partage et d'émerveillement avec les enfants de pouvoir faire comme les vrais pompiers. Certains revenaient plusieurs fois dans la journée pour refaire le parcours proposé.

N'oublions pas non plus les retrouvailles entre les actifs du SDIS 38, de l'UDSP 38 et les anciens de la RDCSP 38. Le lien entre toutes ces composantes de la grande famille des sapeurs-pompiers est solide et bien réel au sein de l'Isère.

**Marcel PERRIN**



## CONGRÈS DÉPARTEMENTAL 2020 – 2021 – 2022 !

Eh oui ! Malheureusement, les années se suivent et se ressemblent ! Après un magnifique congrès départemental à Voiron, le 29 juin 2019, le congrès 2020 devait être organisé le 13 juin par l'amicale des sapeurs-pompiers du Granier-Chapareillan.



**AMICALE DU GRANIER**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
CHAPAREILLAN - BARRAUX

Mais ça, c'était avant que la pandémie ne vienne perturber le monde entier, nous obligeant à annuler notre événement.

Comme nous l'avions écrit dans les colonnes de la revue #60, (sur le site [www.udsp38.fr](http://www.udsp38.fr) onglet Commissions et pôles / Commission communication / Les revues) voyant les conditions sanitaires s'améliorer une nouvelle date a été choisie, le samedi 12 juin 2021.

Une énième vague de Covid-19 venait de nouveau doucher nos espoirs. C'est le cœur lourd que le Comité d'organisation en lien avec le Comité exécutif de l'UDSP 38 a pris la décision d'annuler une fois encore notre rencontre.

Une amélioration des conditions sanitaires nous a permis de célébrer la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers (JNSP), le 2 octobre 2021, à l'occasion de laquelle des sapeurs-pompiers de l'Isère ont été mis

à l'honneur dont le Colonel Jacques PERRIN, qui faisait valoir ses droits à la retraite après tant de services rendus à l'UDSP 38.

Le cœur rempli d'espoir, une nouvelle date a été choisie en fonction de la disponibilité du Fort Barraux (très demandé en cette période estivale pour les mariages).

Le 103<sup>e</sup> congrès « devrait » avoir lieu, le 18 juin 2022 ! Date ô combien importante dans l'histoire de notre pays et surtout la seule disponible au Fort Barraux ! Le troisième week-end de juin est très souvent celui retenu par le ministère de l'Intérieur pour la date de la JNSP. Mais, nous avons appris par la suite que la JNSP devrait avoir lieu le 25 juin 2022, du fait du calendrier électoral notamment, soit une semaine après notre congrès... Les deux rassemblements ne pourront se tenir le même jour. Nous comptons vraiment sur votre présence aux deux manifestations.

**En ce début d'année 2022, le Comité d'organisation du 103<sup>e</sup> congrès départemental de l'Isère a dû faire le choix de prévoir un programme moins ambitieux tout en conservant les événements importants :**

- Les épreuves des jeunes sapeurs-pompiers sont maintenues. Elles se dérouleront comme à l'accoutumée.
- Avant de récupérer les « Box IsHere » offertes par le Conseil départemental de l'Isère, les différentes délégations de chaque amicale pourront se restaurer autour d'un repas servi dans la magnifique salle de l'Arsenal.
- Pour les curieux, des visites seront organisées par l'association de protection et de valorisation de Fort Barraux.

Nous aurons une journée statutaire composée de l'Assemblée générale de l'UDSP 38-Formation, une Assemblée générale extraordinaire pour valider une modification de nos statuts et notre Assemblée générale annuelle.

Cette dernière sera suivie d'une mise à l'honneur d'un certain nombre d'adhérents et la remise des prix aux sections de JSP.

Espérant enfin vous recevoir très nombreux dans ce magnifique site !

***Le comité d'organisation  
du 103<sup>e</sup> congrès départemental***

# HOMMAGE

## au Commandant (Hr) Jean-Luc Giraud



### Vincent TAMBUIZZO

Président de l'UDSP 38

2021 aura vraiment été une année particulière, car le « binôme » de Jacques PERRIN et Jean-Luc GIRAUD, mettait fin à son engagement au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Jean-Luc a été le 1<sup>er</sup> Vice-Président de Jacques au sein de notre association de 2001 à 2021 et à ce titre, conformément aux statuts, il a été le Président de notre association « fille » qu'est l'UDSP 38-Formation.

Au-delà de sa famille Jean-Luc a œuvré pour ses deux passions les sapeurs-pompiers et sa montagne, l'Oisans.

Homme discret, mais pas moins efficace, il a su porter les dossiers de notre union pour améliorer le rendu à nos adhérents. Il a toujours fait les choses hors des projecteurs car il n'a jamais été homme à se mettre en avant, pour lui le travail de « l'ombre » a toujours été plus productif que les grands discours. Il a toujours été fidèle au président et il a toujours su le conseiller, l'épauler lors des dossiers sensibles et tout au long de ces 20 années. Ils ont formé un binôme uni par la mission mais surtout par l'amitié. Jean-Luc n'étant pas homme à rester sans rien faire, il a débuté un nouveau mandat d'élu communal sur la commune où il a été sapeur-pompier et chef de caserne, Bourg-d'Oisans.

Merci Jean-Luc pour tout le travail effectué.



# Biographie de Jean-Luc GIRAUD

Né le 6 novembre 1954 à Le Bourg-d'Oisans (Isère) - 2 enfants Cédric et Virginie

## Parcours professionnel

Il est entré à la Direction Départementale de l'Équipement, subdivision du Bourg-d'Oisans en 1973.

De 1974 à 1975, il effectuera son service militaire au 93<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Montagne (93<sup>e</sup> RAM) de l'Alpe-d'Huez.

A la DDE de Bourg-d'Oisans de 1975 à 2007, il occupera le poste de dessinateur-projeteur. Tiendra les mêmes fonctions de 2007 à 2015 au Conseil départemental de l'Isère.

Il terminera sa carrière en 2018, comme correspondant informatique pour le territoire.

## Engagement de sapeur-pompier volontaire

Jean-Luc est entré le 1<sup>er</sup> janvier 1976 au corps communal des sapeurs-pompiers de Bourg-d'Oisans.

- Chef de corps de Bourg-d'Oisans en 1995
- Chef du centre de secours Oisans jusqu'en 2019.
- Caporal le 01/12/1978
- Sergent le 01/12/1983
- Adjudant le 14/07/1986
- Sous-lieutenant le 16/10/1989
- Lieutenant le 26/07/1993
- Capitaine le 01/01/2005

## Engagement associatif

Il entrera à l'UDSP 38 en 1996 comme administrateur.

De 1999 à 2000, il occupera la fonction de vice-président sud Isère et à partir de 2001 jusqu'en 2020, il sera nommé 1<sup>er</sup> vice-président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et président de l'UDSP 38-Formation.

Il sera également administrateur de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes.

## Parcours municipal

Élu municipal, engagé pour sa commune, il sera conseiller municipal pendant trois mandats et ce, jusqu'en 2008.

En mai 2020, il sera à nouveau élu et repartira pour un nouveau mandat au sein de la commune de Bourg-d'Oisans. Il est conseiller municipal délégué auprès de Monsieur le Maire, en charge de la sécurité.

## Distinctions par ordre de remise

- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent pour 20 ans de service le 04/12/1996
- Reconnaissance UDSP 38 échelon chevalier en 1999,
- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon vermeil pour 25 ans de service le 04/12/2001
- Reconnaissance UDSP 38 échelon officier en 2001
- Reconnaissance SEDB échelon bronze en 2002
- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Or pour 30 ans de service le 14/07/2005
- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour service exceptionnel échelon argent avec rosette le 22/05/2006
- Reconnaissance SEDB échelon argent en 2010
- Médaille de la sécurité intérieure échelon bronze le 14/07/2015
- Reconnaissance fédérale échelon vermeil en 2016
- Reconnaissance SEDB échelon vermeil en 2017
- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Grand'Or pour 40 ans de service le 05/10/2017
- Reconnaissance UDSP 38 échelon commandeur en 2021

## Ses terrains d'évasion

- Randonnée en montagne,
- VTT, chasse, rencontre et repas avec les amis.



### Ton fils Cédric

Cédric GIRAUD

Aujourd'hui à la retraite professionnellement et aussi en tant que sapeur-pompier volontaire, tu as toujours été dévoué à 200 % à ta passion.

Cette carrière de sapeur-pompier dont j'ai eu la chance de faire un petit bout de chemin avec toi (20 ans quand même), a été riche en interventions.

**“ Dans les bons moments comme dans les mauvais, tu as toujours su gérer les situations avec calme et rigueur. ”**

Cette grande famille des sapeurs-pompiers a baigné la nôtre, ta femme Jocelyne, ta fille Virginie et moi-même Cédric... La belle époque.

Aujourd'hui tu as choisi de t'investir dans la vie de ta commune, dans ton village de naissance qu'est Le Bourg-d'Oisans.

Tu restes dans ton domaine encore un peu, le domaine de la sécurité en tant que conseiller municipal et là aussi tu t'investis à 200 %.

Tes petits enfants Lenny et Aëlys sont très fiers de leur papy, chef des pompiers...

Bonne retraite à toi "chef" comme je t'ai toujours appelé au sein de la caserne.



### Jacques PERRIN

#### Une vie tournée vers ses semblables

Solidarité, don de soi, respect et besoin permanent d'être utile. Ces qualités essentielles sont celles que véhicule au quotidien Jean-Luc GIRAUD.

Menant de front sa carrière professionnelle et son activité de sapeur-pompier volontaire avec la même détermination, Jean-Luc GIRAUD va alors gravir différents paliers dans ses deux domaines d'activités.

Au fil des années, il va considérablement étoffer son registre.

A ses débuts d'employé à la DDE, il apporte ses compétences comme dessinateur et projeteur et terminera par la fonction de correspondant informatique au sein du territoire pour le Conseil départemental de l'Isère. Il saura évoluer avec les techniques et se perfectionnera aux nouvelles exigences d'organisation du service.

Très apprécié par sa hiérarchie pour ses qualités humaines et professionnelles, il quitte son emploi pour une retraite bien méritée en 2018.

Progression similaire chez les « Soldats du feu », où du simple sapeur qu'il était au départ, il possède aujourd'hui le grade de Commandant honoraire. Chef de caserne et chef du centre Oisans, il gérait au quotidien la formation et l'organisation des secours sur le territoire et participait à l'évolution des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère.

Elu dans les instances consultatives du SDIS 38 comme représentant des sapeurs-pompiers volontaires au sein du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique du SDIS 38 (CATSIS), Jean-Luc n'a eu de cesse que de porter la parole pour la défense et le développement du volontariat. Il a été un référent assidu du collectif des SPV de l'Isère pendant de nombreuses années.

Ce parcours lui a valu de multiplier les responsabilités au fil des années et d'obtenir des marques de reconnaissances importantes par l'attribution de plusieurs médailles. Un gage pour lui de sentiment de mission accompli et de respect envers son père qui fut également chef de





corps et sapeur-pompier volontaire. Un bel exemple d'engagement de sapeur-pompier volontaire au service de la population pendant ces 44 années.

Très impliqué dans la vie publique, Jean-Luc GIRAUD sera élu pour trois mandats consécutifs comme conseiller municipal jusqu'en 2008.

A sa retraite, pas d'inactivité pour lui puisqu'il est élu en 2020 pour un nouveau mandat au sein de sa commune. Il n'en sera pas en reste également dans le bénévolat au niveau associatif du monde des sapeurs-pompiers. Amicaliste de sa caserne au début, puis en 1998, il est élu au Conseil d'administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et sera 1<sup>er</sup> vice-président de cette association jusqu'en 2021. Il était également président de l'UDSP 38-Formation et membre des commissions juridique et sociale.

**Jean-Luc GIRAUD a été très impliqué au sein de l'UDSP 38 pendant plus de 25 ans œuvrant avec fidélité, franchise et compétence au sein du Comité exécutif.**

Son humanisme, son dévouement pour l'intérêt général et pour la cause de la grande famille des sapeurs-pompiers sont reconnus par tous.

Cette période de la vie qui est communément appelée « cessation d'activités » est une formule qui ne peut donc pas être appliquée à Jean-Luc GIRAUD. Il est fort probable au contraire qu'il en augmente le nombre, notamment dans les massifs montagneux où il se plait à crapahuter en pleine nature.

Merci Jean-Luc pour toutes ses années et bonne continuité pour l'avenir.



### Robert COQUET

Jean-Luc est un garçon sympathique, attachant, peu causant. Il a beaucoup de connaissances qu'il n'hésite pas à partager avec les autres, c'est « la force tranquille ».

Excellent conducteur, c'est lui qui pilotait le VTP transportant le groupe d'anciens lors des congrès nationaux.

A maintes reprises, en faisant plusieurs fois le tour des ronds-points, il nous a prouvé que ceux-ci sont bien circulaires. Il a toujours été à l'écoute du groupe pour nous conduire, visiter les sites intéressants et s'adonner à sa passion pour la photo.

Avec un 1<sup>er</sup> vice-président comme lui, Jacques se savait efficacement secondé.

**Ses prises de positions et ses conseils lors des Comités exécutifs ont toujours été précieux pour nous tous.**



### Marcel PERRIN

Pour ma part, je vois Jean-Luc avec toujours ses lunettes pour cacher ses yeux lorsqu'il s'endort gentiment, mais le souci, c'est qu'il pourrait le faire même en conduisant. Donc, en début d'après-midi, Jean-Luc passe en copilote sans faire le GPS : car les bras de « Morphée » l'ont emporté.

Malgré cela, on peut compter sur lui dans les bons comme dans les mauvais moments.

**Jean-Luc, un homme à qui l'on peut se confier, un montagnard, un vrai.**

Toujours à l'écoute des anciens, nous l'apprécions fortement.





## L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS de Bourg-d'Oisans

Après 43 ans de service auprès de la population de l'Oisans, le Capitaine Jean-Luc GIRAUD fait valoir ses droits à la retraite des sapeurs- pompiers de l'Isère. Retraite bien méritée.

En effet, engagé à la caserne de Bourg-d'Oisans en 1976, qui était à l'époque un corps communal, il prend la responsabilité en tant que chef de corps en 1995.

Il participe au projet puis à la construction de notre nouvelle caserne en 2004.

Il s'investit opérationnellement, mais aussi au niveau associatif, d'abord au sein de notre amicale puis au niveau de l'Union Départementale des Sapeurs- Pompiers de l'Isère dont il est le vice-président.

Après la départementalisation, il prend la fonction de chef de la caserne et celle de chef du centre Oisans qui regroupe les quatre casernes de Bourg-d'Oisans, Les Deux-Alpes, Livet-et-Gavet et Huez.

Il s'est toujours battu pour assurer le bon fonctionnement de sa caserne et du centre.

Merci pour toutes ses années passées avec nous. L'ensemble du personnel te souhaite une excellente retraite auprès de ton épouse et ta famille.

**Pendant toutes ces années, il s'est engagé sans compter, sur son temps personnel, pour secourir et sécuriser le quotidien de tous les habitants.**



**Gérard BRUNEL**

### Jean-Luc, une belle personne

Il n'est pas facile de remercier un collègue, un ami. Nous n'avons pas toujours les bons mots et nous ne savons pas forcément par où commencer pour exprimer notre attachement et décrire notre complicité.

Je peux écrire que, dans le cadre de notre union départementale, je n'ai pas connu Jean-Luc GIRAUD comme mes collègues membres du Comité exécutif. Ma participation aux activités, qu'il s'agisse des réunions auxquelles j'étais invité en tant que membre du Comité d'honneur ou aux voyages organisés dans le cadre des congrès nationaux, m'a permis d'apprécier à sa juste valeur la compagnie de Jean-Luc : empathie, justesse des mots et surtout une amitié sincère et forte.

Jean-Luc a toujours répondu présent.

**Son attachement à notre union et à nous tous, fait de lui une belle personne.**

Je voudrais pour terminer, citer Épicure qui a écrit en son temps : « Ce n'est pas tant l'intervention de nos amis qui nous aide mais le fait de savoir que nous pourrions toujours compter sur eux ».

Merci Jean-Luc. Bonne retraite de notre association et des sapeurs-pompiers. Bienvenue parmi nous au sein du Comité d'honneur.





## Nicolas GUERCHET

Jean-Luc, chef de caserne investi et respecté, a eu une place importante dans le développement de la formation d'un point de vue associatif.

A une période charnière, Jean-Luc a accompagné la mutation de la formation au grand public en prenant la présidence de l'UDSP 38-Formation, association fille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

La formation, au sein de l'UDSP 38 était auparavant pleine de bienveillance et d'engagement. Une "professionnalisation" de l'action de formation devenait nécessaire afin de faire de l'UDSP 38-Formation un acteur incontournable du monde de la formation.

*Facilitateur, régulateur, à travers des valeurs comme le respect, l'intégrité, la confiance, la bienveillance, Jean-Luc a favorisé l'engagement de nombreux moniteurs et monitrices de secourisme, sapeurs-pompiers se retrouvant dans ces mêmes valeurs et se mettant dans son sillage.*

A la tête d'un projet porté conjointement par le président de l'UDSP 38, Jean-Luc a organisé la mise en place administrative, logistique et pédagogique de la formation des gestes qui sauvent au grand public, amenant l'équipe de formateurs et formatrices à trouver une place préférentielle dans ce processus collectif.

Cet engagement, sans faille tout au long des années, a permis de monter en compétences de manière collective, à travers des actions dépassant le cadre de la formation au grand public, à travers des opérations de sensibilisation au grand public, au développement de la formation aux Gestes qui Sauvent à l'issue des terribles événements du 13 novembre 2015 et de nombreuses autres opérations de formation.

Au moment où une page se tourne, nous nous rappelons tous à quel point, de manière humble et professionnelle, Jean-Luc aura compté dans notre histoire, à quel point il restera dans nos souvenirs.

Bonne retraite.









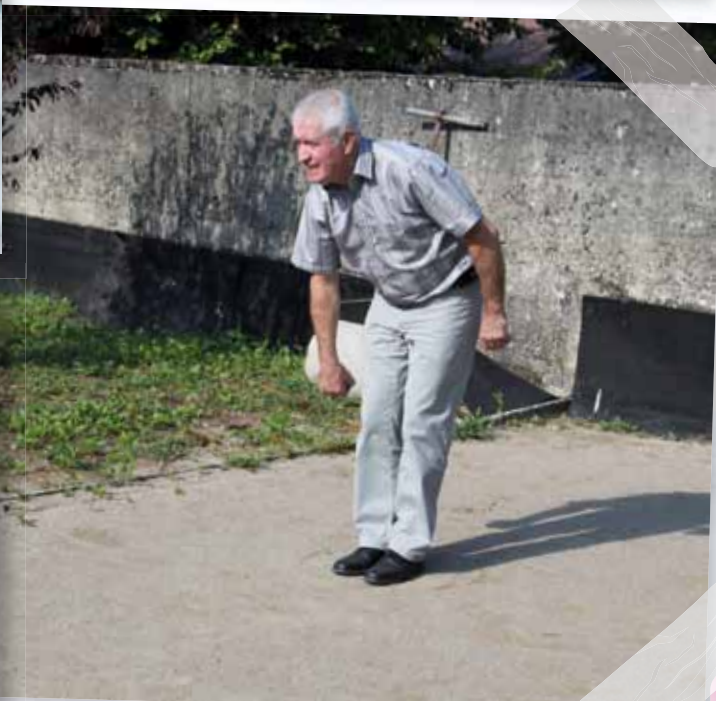


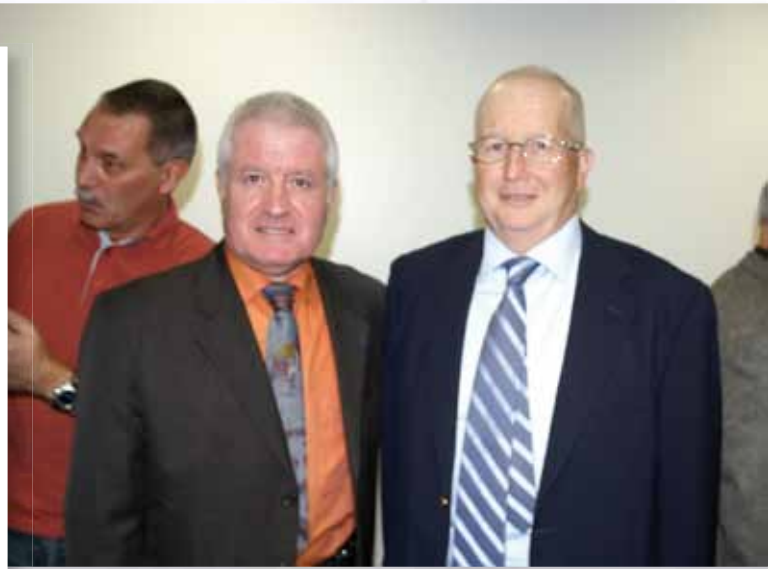


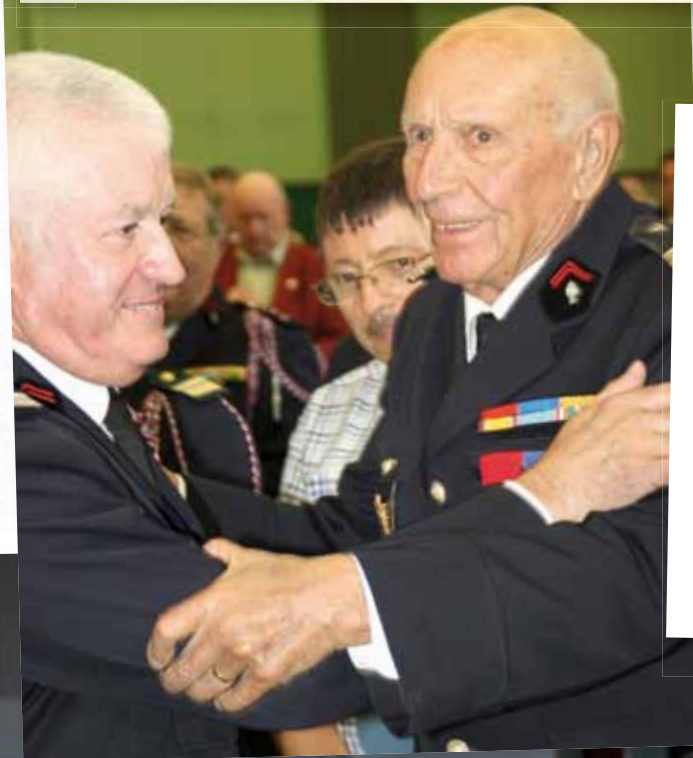












# HOMMAGE

## au Colonel Jacques PERRIN



### Vincent TAMBUZZO

Président de l'UDSP 38

2021 aura été une année particulière pour notre association, Jacques PERRIN, atteint par la limite d'âge a mis fin à son engagement de sapeur-pompier volontaire, fin d'une carrière plus qu'exemplaire.

Qui dans le monde des sapeurs-pompiers isérois n'a pas, à un moment ou un autre, côtoyé le Colonel PERRIN dans sa caserne ou dans l'une des cérémonies tant associatives, sportives qu'institutionnelles ?

Jacques a toujours été engagé dans toutes ses passions tant sur ce territoire du nord Isère qui l'a vu naître et grandir, et plus précisément à Morestel, qu'au niveau de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes que de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Lors du passage de « la flamme » de notre association, le 2 octobre 2021, la jeunesse lui a rendu un bel hommage avec une magnifique haie d'honneur pour son arrivée au Fort BARRAUX où l'attendait la musique départementale qu'il a créé sous sa présidence ainsi que tous les acteurs de notre association.

Mais nous ne pouvions pas fermer la page de cette « longévité étonnante » à la tête de notre association sans lui consacrer un dossier spécial au sein de cette revue.

Merci à tous les contributeurs et acteurs de ce magnifique hommage à notre ami Jacques.



# Biographie de Jacques PERRIN

Né le 10 juillet 1956 à Jallieu (Isère) - 2 enfants Jackie et Julien

## Parcours professionnel

Service militaire effectué au 4<sup>e</sup> Génie de La Valbonne pendant les deux mois de classe puis intégré à la 77<sup>e</sup> CGDA de la 27<sup>e</sup> Division Alpine à Tignes.

Directeur technique et qualité en charge de l'application des directives, des normes européennes et de la certification des produits. Suivi de la production des produits de l'entreprise François PERRIN SA depuis 1978.

## Engagement de sapeur pompier volontaire

- Engagé le 01/01/1973 au centre de secours de Morestel
- Caporal le 20/12/1975
- Sergent le 01/11/1981
- Sous-lieutenant le 14/07/1983
- Lieutenant le 01/12/1990
- Capitaine le 25/10/1995
- Commandant le 01/01/2001
- Lieutenant-colonel le 01/01/2006
- Colonel le 01/01/2012
- Chef de corps de Morestel le 13/04/1988
- Chef du centre de secours du Pays des Couleurs le 01/03/1997
- Groupement Maintien et Développement du Volontariat au SDIS de l'Isère le 01/06/2006
- Chef du centre de secours du Haut-Rhône de 2009 à 2012
- Chef du groupement maintien et développement du volontariat en 2012
- Conseiller volontariat au SDIS de l'Isère

## Distinctions par ordre de remise

- Médaille de la reconnaissance de l'UDSP 38, grade Chevalier le 12/10/1990
- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 ans de service le 26/11/1993

- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour service exceptionnel échelon argent avec rosette le 23/11/1995

- Médaille de la reconnaissance de l'UDSP 38, grade Officier le 24/06/1996

- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon vermeil pour 25 ans de service le 17/11/1997

- Médaille de la reconnaissance Fédérale échelon argent le 09/11/1998

- Médaille Pélican de Bronze le 09/03/2001

- Médaille de la reconnaissance Fédérale échelon vermeil le 12/10/2001

- Médaille de la Courtoisie française

- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Or pour 30 ans de service le 04/12/2004

- Médaille d'honneur du travail pour 30 années en 2005

- Croix de la reconnaissance de l'UDSP 38 grade Commandeur le 25/02/2006

- Croix de la reconnaissance Fédérale échelon Or le 01/04/2006

- Médaille de la jeunesse et des sports échelon Bronze en 2007

- Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 05/06/2008

- Médaille de reconnaissance d'honneur Œuvre des Pupilles Orphelins de sapeurs-pompiers le 10/06/2009

- Médaille Pélican de Vermeil le 28/11/2010

- Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur le 31/08/2013

- Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Grand Or pour 40 ans de service le 05/10/2017

- Insigne de chef de centre échelon Or le 01/12/2017

## Fonctions au sein du SDIS 38 et milieu associatif

- Membre du CA de l'UDSP 38 depuis 1989.

- Membre du CE de l'UDSP 38 depuis 1990.

- Membre du Comité exécutif et du Conseil d'administration de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes (URSPRA) depuis 1996.

- Président de l'UDSP 38 le 05/02/1998.

- Administrateur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France le 14/09/2003

- Trésorier général de URSPRA le 20/05/2005

- Secrétaire général adjoint de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France en charge du développement du Volontariat de novembre 2009 à 2012

- Président de URSPRA du 01/04/2006 au 23/04/2011

- Vice-président de la FNSPF de 2012 à 2015

- Animateur de la commission des SPV Officiers de URSPRA

- Membre de la commission des SPV de la FNSPF

- Secrétaire du Groupement amical des sapeurs-pompiers de la région de La Tour-du-Pin pendant 25 ans.

- Membre du CA du SDIS 38 représentant des SPV Officiers depuis 1986

- Membre du collectif SPV du SDIS 38

- Conseiller technique de la cellule SPV du SDIS 38

- Membre du Conseil d'administration de l'Œuvre des Pupilles (ODP)



### Julien PERRIN

#### A notre père

Aussi loin que nos souvenirs nous le permettent, lorsque ma sœur et moi nous repensons à notre enfance, je ne pourrais vous citer un instant où j'ai perçu une faille dans le dévouement de notre père... La vie de famille était rythmée par les interventions, les week-ends suspendus par les cérémonies, les soirées ponctuées de réunions... A aucun moment, je n'ai vu notre père hésiter à aider son prochain. A aucun moment, je ne l'ai vu économiser son énergie.

Et bien sûr, à aucun moment, je ne l'ai vu renoncer à son engagement. Les sapeurs-pompiers lui ont offert une seconde famille, lui qui en a tant manqué lorsqu'il était jeune.

Evidemment, ce n'est pas si simple lorsqu'on est enfant d'accepter de partager ses parents : naïvement, je suppose que ça doit être le cas dans chacune des familles de sapeurs-pompiers. La vie est ainsi faite ! L'absence est à l'amour des siens ce que le vent est à la flamme...

Mais un beau jour, la maturité vient frapper à votre porte et avec elle, une nouvelle vision se porte à vos yeux. Vous percevez l'ensemble des tâches accomplies, toujours avec altruisme et bienveillance, et les nombreux sacrifices. On vous rapporte le parcours, les équipes fédérées, les gens reconnaissants, les amitiés liées. Et la vie vous confirme, en toute évidence, ce que vous avez toujours pensé, parfois sans pouvoir l'exprimer : notre père est simplement un homme, mais un homme bon, pétri par ses valeurs et sa volonté de bien faire.

Dès lors, qu'importe les grades et les médailles, seule reste la fierté. Celle d'être les enfants de ce père si unique.



Notre père est simplement un homme, mais un homme bon, pétri par ses valeurs et sa volonté de bien faire.



### INTERVIEW RICHARD VIGNON - DU 28 JANVIER 2022

Monsieur Richard VIGNON, merci d'avoir accepté de répondre à nos questions concernant notre président d'honneur, le Colonel Jacques PERRIN qui vient de laisser la présidence de l'union départementale après plus de 20 années à la tête de cette association du réseau fédéral des sapeurs-pompiers de France.

**Dans un premier temps pourriez-vous vous présenter et indiquer à nos lecteurs les fonctions que vous avez occupées au sein de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France ?**

Je suis rentré au Comité exécutif en 1996 comme vice-président de la fédération, chargé de la communication à l'issue des élections au cours de laquelle Daniel ORY a été élu président.

Au départ du Président ORY, j'ai été élu président de la FNSPF. J'ai eu l'honneur de présider cette grande institution jusqu'en 2011, date à laquelle j'ai été nommé préfet.



### Comment avez-vous connu Jacques et pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

J'ai connu Jacques PERRIN lorsqu'il a été élu président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère car mes fonctions fédérales au Comité exécutif me conduisaient à établir un contact permanent avec les présidents de toutes les unions de France. Par la suite, Jacques a été élu au Conseil d'administration de la fédération. Il faisait partie de nombreux groupes de travail, plus particulièrement ceux concernant le volontariat. Très vite, je peux dire que l'on s'est apprécié, au fil du temps nos relations associatives sont devenues très amicales.

Fort d'une vraie vision de ce qu'il convenait de faire pour défendre la grande famille des sapeurs-pompiers, Jacques a très vite pris ses marques au sein de notre Conseil d'administration et s'est révélé un acteur incontournable sur tous les sujets touchant de près ou de loin le volontariat. C'est donc tout naturellement que, lors de la recomposition des équipes, je lui ai proposé d'entrer au Comité exécutif. A partir de là, nous avons eu des relations extrêmement étroites : on se téléphonait plusieurs fois par semaine, on se voyait tous les 10 jours... On a participé à tous les congrès. Forcément tout cela crée des liens indéfectibles. J'en garde d'excellents souvenirs.

### Quelles missions et quelles fonctions au sein de votre Comité exécutif avez-vous confiées à Jacques ? Pourquoi lui ?

Lorsque la fédération a estimé que toutes les mesures que l'on prenait pour le volontariat restaient encore trop insuffisantes et que le nombre de volontaires s'effritait chaque année, nous avons obtenu du président de la République et du ministre de l'Intérieur de lancer une grande réflexion nationale. Je ne sais pas si vous vous souvenez mais nous l'avons baptisée "Ambition Volontariat". De ce fait, un groupe de réflexion nationale, présidé par Luc FERRY, ancien ministre de l'Éducation Nationale et philosophe bien connu, a été créé. Pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois des études ont été conduites pour déboucher sur un véritable plan d'actions qui avait vocation à renforcer et à développer le volontariat.

Appréciant ses qualités et son engagement, j'avais confié à Jacques le soin de suivre, comme chef de file, ce travail. Sous ma présidence, il a été le porteur du dossier "Ambition volontariat". Le groupe a produit un document essentiel qui a fait date et qui a été présenté au congrès des sapeurs-pompiers. Je me souviens même que Luc FERRY était venu le présenter lui-même.



Le président de la République en avait fait longuement référence dans son discours, il a même donné comme instruction à son ministre de l'Intérieur de mettre en œuvre le plus rapidement possible ce plan d'actions pour renforcer le volontariat. Nous savons aujourd'hui que de nombreuses pistes initiées à cette époque ont amélioré les conditions d'exercice du volontariat. Cela ne veut pas dire pour autant que tout est gagné, loin s'en faut. Je suis bien conscient qu'il y a encore beaucoup de choses à faire et que cela reste toujours très fragile. Il faut rester mobiliser et attentif. Mais ce document a tout de même été un document déterminant sur lequel les équipes suivantes sous la présidence d'Éric FAURE et aujourd'hui de Grégory ALLIONE, continuent de s'appuyer. C'est un document dont la fédération peut être fière. Jacques qui en a été le porteur, peut en être très fier lui aussi.

### En quelques mots comment décririez-vous Jacques PERRIN, cet homme qui a œuvré pour notre fédération ?

Je le décrirais comme un homme de passions.

**C'est quelqu'un qui est profondément passionné par ce qu'il fait et par son engagement chez les sapeurs-pompiers.**

Mais c'est une passion qui n'est pas fougueuse. C'est une passion qui est caractérisée par énormément de bon sens, parce que Jacques est un homme de terrain, un vrai. C'est quelqu'un qui sait écouter les autres, qui a le sens des relations humaines, ce qui lui permet d'avoir une bonne connaissance des réalités des problèmes que rencontrent ses camarades sapeurs-pompiers, cette connaissance vient nourrir sa réflexion, une réflexion pragmatique dont ont profité avantagement son union départementale et l'union régionale - il a été un excellent président de la région Rhône-Alpes - et bien sûr de la fédération.

►► C'est aussi une personne loyale et très attachante. Il a des qualités humaines et professionnelles qui lui ont permis de mener une carrière tout à fait exemplaire chez les sapeurs-pompiers volontaires et le département de l'Isère doit bien mesurer la chance qu'il a eu de pouvoir compter dans ses rangs une telle personnalité. C'est quelqu'un qui a réellement envie de servir son pays et ses compatriotes. Il a l'engagement citoyen chevillé au corps.

*Quel est le meilleur souvenir des années que vous pouvez nous raconter au sein de votre Comité exécutif ? Quel est le meilleur souvenir qui vous revient avec Jacques ?*

Je n'ai pas UN meilleur souvenir mais un nombre incalculable de bons moments partagés avec Jacques et les camarades du Comité exécutif. L'ambiance était aussi studieuse que conviviale. Lorsque le travail était fait et qu'on considérait qu'on avait fait notre devoir, on avait souvent plaisir à prolonger la soirée, si vous me permettez cette expression, à « dégager » un peu... Jacques n'était pas en reste. On a eu des moments d'amitié extrêmement forts pendant toute cette période. On reste d'ailleurs tous en contact, on continue de se voir régulièrement. Vous savez, quand vous défendez les sapeurs-pompiers au niveau national, ce n'est pas toujours facile. Être à la tête d'une fédération aussi importante que la nôtre est un honneur mais ce n'est pas tous les jours chose aisée, cela demande beaucoup de sacrifices et de courage. Dans ces moments difficiles, ces moments très intenses, il y a une relation qui se noue entre ceux qui sont au service des autres.

*Alors du coup pour nos lecteurs avez-vous une anecdote croustillante, un fait marrant sur notre président d'honneur Jacques PERRIN ?*

Non ! "Rire" Désolé j'y réfléchis, mais non je n'ai pas d'anecdote particulière mais tellement de souvenirs avec Jacques.



**GRÉGORY ALLIONE**

Président la FNSPF et de l'ODP

En regardant derrière nous, on est tenté de dire que le Colonel Jacques PERRIN est avec nous depuis toujours. Deux chiffres sont éloquentes et en témoignent : près de 40 ans d'engagement au sein des sapeurs-pompiers dont plus de 35 ans également au sein de notre réseau associatif.

Figure emblématique de notre grande famille, Jacques nous a offert beaucoup de son précieux temps libre pour s'investir pleinement en faveur du dynamisme associatif du monde sapeur-pompier, au niveau local comme au niveau régional et national. Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère durant plus de 20 ans, Jacques a également présidé l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes tout en s'investissant au niveau national : administrateur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), membre du Comité exécutif, Vice-président de la FNSPF, puis administrateur de l'Œuvre des pupilles et membre de la commission sociale. Jacques fut de tous nos combats, sur le pont durant trois décennies, ne craignant aucune responsabilité pour porter haut la voix des sapeurs-pompiers de France et la cause du volontariat au sein du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires et à la Conférence nationale des services d'incendie et de secours.

*Le parcours exceptionnel de Jacques, motivé par un sens profond de l'intérêt général, se vérifie – outre son implication associative – dans son engagement en qualité de volontaire.*

Colonel de sapeur-pompier volontaire, il incarne une exception en étant l'un des très rares volontaires à atteindre ce grade en France. Symbole d'un dévouement total, Jacques a gravi tous les échelons, animé par l'envie de servir.

A ce sujet, nous pouvons nous souvenir que François PERRIN, son père devenu député après avoir été maire et conseiller général en Isère, se plaisait à rappeler « que rien ne lui avait été donné et qu'il était sorti du rang par son énergie et son labeur ». Il va sans dire que Jacques a brillamment honoré cette injonction au travail et à la détermination. C'est une fierté d'avoir des hommes de sa dimension dans nos rangs et dans notre réseau associatif.

D'ailleurs, la République française ne s'y est pas trompée non plus, elle qui a fait Jacques chevalier de l'ordre

national du Mérite puis chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Juste reconnaissance pour l'engagement d'un homme à qui rien n'a été donné et qui n'a pas été épargné par les vicissitudes propres à la vie.

Très tôt orphelin de son père, puis de sa mère, Jacques a dû se construire malgré les drames. Son parcours est un exemple de bravoure tant il lui a fallu déployer de force pour surmonter les épreuves. En cela, son implication au sein de l'Œuvre des pupilles eut un sens tout particulier. Très engagé pour faire avancer la cause de nos pupilles et leur offrir un soutien toujours plus important, Jacques a, encore récemment, mis toute son énergie pour soutenir le Rassemblement organisé ce printemps en Isère à leur intention.

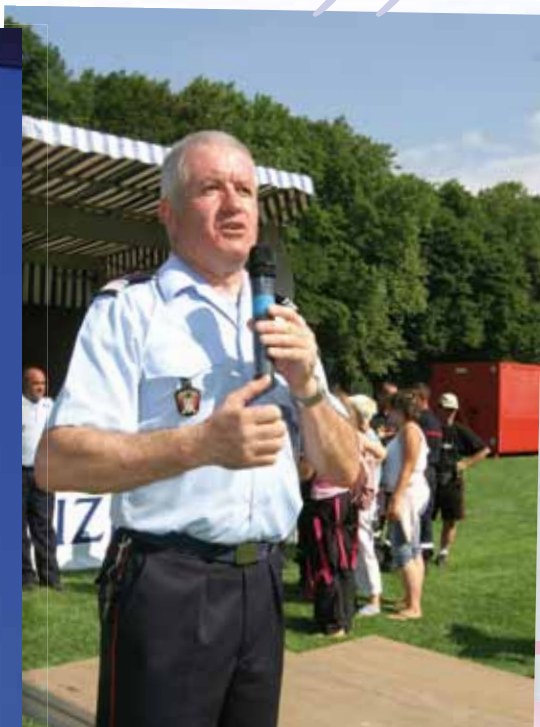
L'Isère, territoire que Jacques a servi tout au long de sa carrière, dans sa vie professionnelle comme dans son engagement volontaire et associatif. Jacques est un homme de terrain dont la compétence tout autant que les qualités humaines ont fait le bonheur de celles et ceux qui le côtoient. Cet ancrage territorial, si cher aux sapeurs-pompiers, il en est l'incarnation. Cette proximité, cet attachement à une terre, c'est aussi ce qui fait des sapeurs-pompiers, des hommes et des femmes de confiance sur lesquels la population peut compter à tout moment. Jacques en est l'un des plus beaux exemples parmi nous.

A titre personnel et depuis 2003 à ses côtés au sein du conseil d'administration de notre FNSPF, j'ai pu découvrir cet homme d'engagement au grand cœur, pétri de la force que lui a donné son expérience de vie. J'ai pu trouver auprès de Jacques un ami de tous les moments, notamment lorsque j'étais en poste au sein du ministère de l'Intérieur, afin de m'éclairer sur sa vision et ses perceptions du volontariat.



Homme de devoir, fait de passion et de travail, Jacques honore notre uniforme et nos valeurs.

*Homme ordinaire au parcours d'exception, il est un récit. Un récit fait de courage, de dévouement, de solidarité et d'engagement dont nous sommes fiers.*





## JEAN-PIERRE BARBIER

Président du  
Conseil Départemental de l'Isère

« L'engagement du Colonel Jacques PERRIN en tant que sapeur-pompier et président de l'UDSP 38 est simplement exemplaire.

Sa longévité en tant que sapeur-pompier volontaire en Isère, 48 ans, et président de l'UDSP 38, 21 ans, démontre tout son engagement auprès de ses concitoyens.

Jacques est un homme de valeur, aux qualités humaines et professionnelles unanimement reconnues et au parcours exemplaire. Il est un modèle pour tous les sapeurs-pompiers, en Isère et bien au-delà. C'est à ce titre que j'ai pu lui remettre avec fierté la médaille du Département en octobre dernier.

**Jacques PERRIN  
laisse une empreinte  
importante en tant  
que président de  
l'UDSP38.**

Il a su valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et a œuvré pour sa reconnaissance à juste titre puisque cet engagement est crucial pour le système de secours français. J'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler à ses côtés pendant 6 ans et je le remercie sincèrement pour son rôle primordial dans la construction du lien fort entre l'UDSP 38 et le SDIS de l'Isère. De cette relation de confiance est née la réserve départementale citoyenne.

Le dynamisme des sections de jeunes sapeurs-pompiers, primordiales pour le futur du SDIS 38, est aussi le fruit de cette collaboration.

Jacques, je te souhaite une retraite à la hauteur de ton engagement citoyen, qu'elle soit faite de plaisirs, de bon repos et de découvertes. J'espère que nous nous recroiserons bientôt dans nos belles plaines nord-iséroises ! »



## Luc FERRY

### **Je dois beaucoup au colonel PERRIN car il m'a beaucoup appris**

Vers la fin de la décennie 2000, Madame Michèle ALLIOT-MARIE m'a demandé de présider une commission intitulée « Ambition volontariat » chargée de réfléchir à la revalorisation de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Après son départ du gouvernement, son successeur, Brice HORTEFEUX, me demanda de poursuivre le travail déjà entamé.

Je ne connaissais pas, en tout cas pas assez, et pas beaucoup mieux que n'importe quel citoyen, le monde des sapeurs-pompiers.

J'avais en revanche beaucoup travaillé, notamment autour du service civique et de l'opération « envie d'agir » que j'avais mise en œuvre en tant que ministre de la jeunesse, sur la question de l'engagement volontaire. J'avais certes un peu regardé ce qui se passait du côté des sapeurs-pompiers, mais sans entrer dans le fond de leurs missions.



## JEAN-CLAUDE PEYRIN

Ancien PCASDIS de l'Isère

Pendant les six années que j'ai passées à la Présidence du SDIS 38, j'ai eu l'opportunité de découvrir de belles personnes ; le Colonel Jacques PERRIN fait partie de celles-ci.

A mon arrivée au SDIS 38, j'étais, il faut l'avouer, un peu dérouté par la taille du service. Jacques PERRIN fait partie de ceux qui m'ont permis d'en mieux comprendre la complexité et les particularités.

**Jacques PERRIN est un de ces hommes  
qui ne parlent pas à la légère.**

**Grâce au Colonel PERRIN, j'ai découvert un monde peuplé de gens épatants, de valeurs morales et de civisme, de courage et d'engagement physique qui m'a impressionné.**

Ma première conviction fut qu'il était urgent de faire prendre conscience à nos concitoyens du caractère infiniment précieux et, à vrai dire, irremplaçable, des services rendus par nos sapeurs-pompiers volontaires. La vérité c'est que sans les SPV, c'est tout notre système de protection et de sécurité civile qui s'effondrerait.

Rien ne peut les remplacer, tant sur le plan humain que sur le plan, tout simplement, budgétaire.

Pour des raisons historiques qui tiennent à la montée de l'individualisme, au déclin de la morale civique traditionnelle, mais aussi au poids croissant des familles comme aux exigences des entreprises, les engagements volontaires sont, sous leurs formes anciennes, globalement en déclin.

Le Colonel PERRIN m'a convaincu qu'il était nécessaire d'agir sur deux fronts : d'une part, en élargissant le vivier de recrutement (notamment aux femmes, aux jeunes, en particulier étudiants, à la diversité) ; d'autre part, en fidélisant davantage ceux qui se sont déjà engagés.

Il ne faut pas s'y tromper : les volontaires ne s'engagent pas par intérêt, mais fondamentalement par dévouement à une cause qui dépasse l'individu et qui vaut la peine qu'on y consacre une part de sa vie.

La noblesse de cet engagement ne doit jamais être sous-estimée.

**A tous les niveaux, il importe que la collectivité témoigne de sa reconnaissance envers ceux qui lui consacrent du temps, voire qui prennent des risques, parfois sérieux, pour servir les autres au sens le plus fort du terme.**

L'ingratitude ne peut ni ne doit devenir la règle.

Jacques PERRIN fait partie de ces hommes exceptionnels dont on peut dire, en reprenant un mot de Victor HUGO, qu'ils sont une « force qui va », et qui va dans le bon sens : celui des autres, du collectif et du bien commun.

C'est à ce titre que je suis heureux de pouvoir lui rendre ici, par ces quelques mots, un peu de l'hommage qui lui est dû.

J'ai pu m'en rendre compte en de très nombreuses occasions, notamment lors des nombreuses réunions et rencontres qui émaillent la vie du Service.

Mais c'est au cours de l'élaboration du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) que j'ai vraiment pris la mesure de Jacques PERRIN.

Sous la houlette éclairée du Contrôleur général André BENKEMOUN, l'élaboration du SDACR a nécessité un très gros travail de la part de très nombreux personnels, sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires et personnels administratifs techniques et spécialisés, au niveau de l'ensemble des échelons hiérarchiques et des territoires.

Beaucoup de questions se sont posées et des craintes sont apparues. En tant que Président, j'ai eu à me prononcer tout au long de l'élaboration de ce document.

Du fait de sa parfaite connaissance du Service, Jacques PERRIN m'a été d'une grande aide, par les éclairages, voire les conseils qu'il a acceptés de me prodiguer.

J'ai vu un homme soucieux de l'avenir de la profession dans toutes ses composantes, et qui était guidé par le souci de maintenir un haut niveau de prestation de secours à la population, en parallèle de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des agents.

Bien sûr, les actions de Jacques PERRIN au sein du SDIS 38 allaient bien au-delà. Parmi elles, je retiendrai son investissement pour le développement du volontariat, qui est pour lui fondamental dans le modèle français.

**Préoccupé par l'avenir de la profession, il a beaucoup œuvré pour la mise en place et la formation des équipes de jeunes sapeurs-pompiers (JSP), véritables écoles de rigueur et de citoyenneté.**

J'ai admiré son investissement dans le secteur social, n'oubliant pas les anciens (création de la Réserve Départementale Citoyenne des Sapeurs-Pompiers) et sa présence auprès de ceux qui ont été touchés par les accidents de la vie.

Pour terminer, je voudrais insister sur les qualités humaines de Jacques PERRIN. Un mot résume pour moi l'étendue de ses qualités : la bienveillance, au carrefour de la fraternité, de la gentillesse et de l'attention portée aux autres.

Ainsi, Jacques PERRIN est un homme respectable et respecté, par ses collègues et par les élus. J'ai eu beaucoup de plaisir à le côtoyer.

**ANNE GÉRIN**

PCASDIS de l'Isère

Le président de l'UDSP 38, le Capitaine Vincent TAMBUZZO, m'a proposé d'écrire un mot en l'honneur de son prédécesseur, le Colonel Jacques PERRIN pour le numéro 63 de la revue semestrielle "Les sapeurs-pompiers de l'Isère".

J'ai accepté, tant je reconnais les liens forts qui unissent l'Union départementale avec le SDIS 38.

Pour autant, au moment de m'atteler à la rédaction de ce mot, j'ai réalisé que cela ne me serait pas si simple.

En effet, votre départ, Monsieur PERRIN, coïncide avec ma prise de fonction. Nous n'avons pas eu le temps de beaucoup travailler ensemble.

Lors de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers du 2 octobre 2021 à Fort Barraux, il m'a été donné l'occasion de découvrir votre parcours exceptionnel au sein du corps des sapeurs-pompiers depuis 1973.

Tous reconnaissent votre fort investissement pour vos collègues et leurs familles.

Pour ma part, je me souviens d'une de nos premières rencontres. Je n'ai plus en tête l'année exacte, 2016 ou 2017. C'était à Colombe : un cross départemental avait lieu et je représentais le Président du Conseil départemental, Jean-Pierre BARBIER. Ce jour-là, au milieu de l'effervescence de la remise des prix, du brouhaha, vous m'aviez accueillie très gentiment et vous aviez pris le temps de m'expliquer les modalités de cette manifestation.



*J'ai remarqué alors combien vous étiez écouté et respecté dans vos prises de parole.*



Il se dégageait des échanges avec les participants, une réelle connivence, un lien qui était fort.

Monsieur PERRIN, je tiens à vous remercier pour votre longue carrière, toujours au service des autres.

Très belle retraite à vous !

**COLONEL (ER)****JEAN-CLAUDE BOURGEOIS**

Ancien DDSIS de l'Isère

**Un pompier,  
un chef, un ami...**

Quand on m'a confié les rênes du SDIS 38 lors de mon arrivée en Isère le 1<sup>er</sup> juin 1991, j'avais déjà jaugé grossièrement et à distance, les risques nombreux et importants de ce département. Cependant, j'avais besoin de connaître les moyens humains et matériels mis en place pour les combattre.

J'ai donc entrepris rapidement une tournée des 220 centres de secours et centres d'intervention qui évoluaient souvent dans la solitude et l'ignorance d'un SDIS « miniature », très éloigné du rôle d'aide et de soutien qu'il devait normalement apporter à ces entités.

Tout naturellement, au cours de ma tournée, je suis arrivé un jour à Morestel, ville que je connaissais déjà un peu en raison de mes origines jurassiennes, le département voisin. C'est alors que j'ai fait la connaissance de Jacques PERRIN, officier au corps de cette ville, cette formation fonctionnant efficacement pour assurer la sécurité de ses habitants et celle des environs.

*Il n'était pas encore chef de centre mais j'ai compris tout de suite qu'il était un pilier solide de cette structure quelque peu éloignée de la direction départementale. Volontaire convaincu, chef d'entreprise, il ne pouvait qu'aider son centre à devenir un relais dans la hiérarchie opérationnelle du département.*

Il l'avait bien compris et dès sa nomination en qualité de chef de centre, j'ai senti que son action m'aidait à faire admettre aux 5 700 sapeurs-pompiers isérois que la réorganisation du SDIS 38 était plus que nécessaire. Discrètement mais efficacement, il a su

faire comprendre à ses collègues de l'Isère que seule une départementalisation pouvait faire avancer une réforme indispensable.

En effet, par endroits, une crainte de voir disparaître des corps, voire des amicales, avait pris le pas sur le souci d'aide, d'équipement et de mutualisation des moyens que voulait développer le SDIS 38. Venant d'un officier volontaire, soutenu par ses collègues, le message était bien reçu et je tiens à souligner dans cet article l'action efficace, fidèle et confiante que Jacques PERRIN a développée, parallèlement à celle du directeur que j'étais.

Je profite donc de cette occasion pour le remercier sincèrement une fois de plus pour son action.

**Rapidement, il se révéla être un lien solide entre les volontaires et la direction départementale, faisant remonter les soucis, les désirs, les besoins mais inversement, expliquant les difficultés, incitant à la patience et à la confiance et surtout à construire ce lien indispensable entre volontaires et professionnels.**

Si les centres avaient des besoins en matériels, les équipements départementalisés étaient affectés en priorité aux plus importants qui, par ricochet, cédaient les leurs et progressivement aux centres dont l'activité opérationnelle était moindre.

Méthode assez longue et pas toujours comprise, surtout lorsqu'on se trouve en fin de liste, mais que Jacques PERRIN s'est employé à expliquer.

Mais tout ne pouvait être engagé en même temps. La départemen-

talisation des personnels pouvait attendre car la bonne volonté était là.

Chacun avait bien compris cependant que l'efficacité des secours dépendait de la formation de ces personnels. Jacques PERRIN s'est toujours tenu proche de ses collègues chargés d'organiser cette formation dispensée au sein des centres de secours locaux, en l'attente d'une véritable école départementale qui verra le jour plus tard.

Cette action déterminante et plutôt méconnue est donc à souligner aujourd'hui car elle a nettement contribué à fonder le corps départemental en rapprochant volontaires et professionnels.

Et tout naturellement, Jacques PERRIN a été choisi par ses pairs pour succéder au Lieutenant-colonel René PAILLOT à la présidence de l'UDSP 38, association importante regroupant la quasi-totalité des sapeurs-pompiers du département.

Jacques PERRIN s'est employé encore à développer la confiance entre la direction et l'union départementale, ces deux entités ayant un rôle parallèle et complémentaire.

Il a su rappeler le rôle de chacune, s'agissant des mêmes personnels. Action délicate ! Il fallait convaincre ! Jacques PERRIN y est parvenu, rendons-lui aujourd'hui cet hommage !

**Ses mérites reconnus, ses qualifications obtenues, Jacques PERRIN a été promu au grade de Lieutenant-colonel puis de Colonel, ce qui était plutôt rare chez les sapeurs-pompiers volontaires français.**

Il a ainsi occupé une place importante dans la structure administrative et opérationnelle du SDIS 38. En hiérarchie associative parallèle, il a été élu au Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et ses collègues

isérois ont pu être fiers de voir un des leurs siéger dans les plus hautes instances de la corporation.

Enfin, nous avons eu la joie de l'accueillir au sein de la Société des Membres de la Légion d'Honneur iséroise.

La plus haute décoration française avait été décernée à notre collègue en reconnaissance de son action et de ses mérites, ce qui n'est pas non plus très courant chez les sapeurs-pompiers volontaires. Chacun a pu ainsi se réjouir d'un tel événement.

**Le Colonel Jacques PERRIN a beaucoup donné au détriment sans doute de sa famille et de son entreprise.**

C'est le lot de tous ceux qui se consacrent à une fonction publique ou collective et qui est peut-être trop souvent minimisé ou tout simplement oublié.

Aujourd'hui, il souhaite se retirer pour se reposer et profiter selon ta formule consacrée, d'une retraite bien méritée et que personne ne saurait lui reprocher malgré les regrets qu'une telle situation peut engendrer.

Ceux qui l'ont connu ne pourront l'oublier en raison de ses compétences, de son action opérationnelle et associative et de son dévouement. Je serai de ceux-là !

Son comportement discret mais ô combien efficace doit plus que jamais être mis en valeur au moment de son départ.

Merci mon Colonel ! Félicitations monsieur le président ! Salut Jacky !



## CONTRÔLEUR GÉNÉRAL Hervé ENARD

Ancien DDSIS de l'Isère

Début janvier 2001, je viens de prendre mes fonctions de directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère.

Ces services d'incendie et de secours sont encore en pleine réforme de départementalisation, une vraie révolution dans ce département où les collectivités locales ont relativement bien tenu les centres de secours communaux ou intercommunaux et où la mutualisation de la richesse et donc du « niveau de vie » des unités de sapeurs-pompiers va nécessairement générer du mécontentement chez les mieux lotis.

Mes dix années d'expérience de directeur départemental dans l'Aisne, puis en Aveyron m'ont appris combien il est nécessaire de faire adhérer plutôt qu'imposer si on veut arriver à quelque chose.

Il faut avant tout comprendre comment fonctionne un système qu'on découvre, pour procéder à des réformes redoutées par certains.

J'ai eu la chance, à ce stade, de rencontrer très vite Jacques PERRIN et de pouvoir établir rapidement une relation directe.

En dehors des échanges institutionnels qu'on peut avoir avec le préfet, le président du CASDIS et le directeur adjoint, il est le premier auquel je fais quelques confidences, trois jours après ma prise de fonction, lors d'un déjeuner à la direction. Il m'en fait aussi, notamment sur ce qu'on racontait de moi avant même mon arrivée...

*La confiance s'installe entre nous... elle ne se départira jamais ! Il faut dire que l'homme est franc, direct.*

Je comprends que j'ai à faire à un sapeur-pompier avant tout, tombé dedans bien avant moi (nous avons presque le même âge), qui aime autant la corporation qu'il se passionne pour elle au point d'y consacrer sa vie quand il ne travaille pas dans son entreprise.

Mais je m'aperçois vite que Jacques est surtout désintéressé pour lui-même. C'est une chance pour moi dans la mesure où ma pourtant courte carrière, m'a néanmoins permis de déceler qu'on pouvait aussi avoir chez les sapeurs-pompiers des hommes en quête de reconnaissance ou de pouvoir sans affronter l'exercice de la responsabilité. Jacques PERRIN ne s'inscrit pas dans cet état d'esprit.

En presque 16 années de commandement à la tête des sapeurs-





pompiers de l'Isère, je n'ai pas souvenir que Jacques ait cherché à profiter d'une situation pour lui-même, voire un proche.

**Défendre la cause de tous les sapeurs-pompiers, rien que la cause de tous !**

Il aurait pu à maintes reprises, adopter une position de retrait. Mais ce n'est pas le genre de la maison, dès lors qu'on considère que la cause est juste.

Un exemple me vient à l'esprit : alors que nous uniformisons le fonctionnement des casernes, il m'a proposé de se rendre au Péage-du-Roussillon, accompagné de Richard LUXOS (animateur du collectif des SPV) pour expliquer aux sapeurs-pompiers locaux que le SDIS 38 ne pouvait pas leur assurer le niveau de vie très aisée que la communauté de communes leur avait garanti jusqu'à présent. Avec les plus riches, il fallait donner aux moins bien lotis...

Je connais bien des responsables issus du service ou du milieu associatif, s'érigeant en contre-pouvoir ou adoptant une position peu courageuse de tireur en retrait qui ne se seraient pas impliqués dans le processus de réforme... Trop de coups à prendre... Le directeur n'est-il pas là pour cela ?

Jacques, avant les autres et plus que les autres, a compris combien la défense du modèle de sécurité civile, dont tout le monde parle beaucoup, passait par une intégration du volontariat dans le processus de distribution des secours et qu'à ce titre, il était nécessaire de donner à ce volontariat un rôle stratégique nécessitant de réels efforts d'adaptation.

Faire en sorte que les sapeurs-pompiers volontaires tiennent leur place et ne soient pas ramenés, comme c'est souvent le cas, à un rôle de supplétif d'un système professionnel.

Je me félicite qu'il ait montré l'exemple en devenant chef de

colonne puis chef de site (le premier en France je crois) avec les responsabilités que cela induit et où il convient de mesurer que certains cadres professionnels attendent au virage... Le volontariat n'est pas affaire de passe-droit l'ai-je entendu dire.

**Il faut avec fierté occuper les postes qu'on nous propose et être à la hauteur, plutôt que d'aller pleurer chez un élu qu'on est martyrisé.**

Ainsi se développera la programmation des formations pour les SPV, parfois organisée simultanément avec les SPP, mettant en exergue le principe selon lequel la compétence n'est pas affaire de statut.

Jacques a compris que le volontariat pouvait être menacé de l'intérieur des SDIS et que, pour le préserver, il fallait veiller à lui conserver la générosité de l'engagement citoyen qui est à son origine, meilleur des remparts contre une désastreuse assimilation à l'activité salariée.

Que n'a-t-il pas entendu combien il devait s'opposer à la fermeture des centres de secours, laquelle est souvent présentée comme une atteinte au volontariat.

Au contraire, il saura rétorquer que ce que les jeunes attendent c'est un casernement moderne, accueillant aussi bien le personnel masculin que féminin, pouvant assurer une activité opérationnelle grâce à un effectif regroupé suffisamment conséquent.

Ces convictions, il les a défendues à Paris, alors légitimement élu vice-président de la fédération nationale, où il va défendre ses positions dans

des dossiers aussi importants que la Prestation Fidélisation Reconnaissance ou encore Ambition Volontariat.

De belles étapes, dont la finalité a été un peu trop vite oubliée, à mon sens.

La franchise de l'homme de conviction finira même par le desservir, tant il est toujours difficile d'avoir raison trop tôt... Je suis de ceux qui n'ont toujours pas compris que la fédération se passe d'un homme tel que lui.

Mais Jacques n'est pas homme à se laisser abattre. Il n'est pas « parti comme un prince » drapé dans un amour propre.

Les convictions demeurent. La défense des intérêts des sapeurs-pompiers même en simple qualité de président de l'UD de l'Isère après tout ce qu'il a été, témoigne une nouvelle fois du désintéressement personnel.

Parti depuis 5 ans, je continue à le voir se mobiliser pour des causes simples, chronophages, pour aider un sapeur-pompier en quête d'un logement ou d'un travail, pour soutenir une amicale, pour organiser et développer les JSP, pour l'œuvre des pupilles, pour entretenir le contact avec les anciens, pour le fonctionnement du SDIS...

Il y attache toujours la même attention, alors qu'il affiche près de 50 années de service. Leçon d'altruisme !

Il est heureux que la République l'ait reconnu en lui attribuant les distinctions requises.

Mais je mesure combien il sera sensible à la reconnaissance même de l'Isère et de ses sapeurs-pompiers. Il aura tant donné.

Merci Jacques.



## Colonel Christophe GLASIAN

Ancien DDASIS de l'Isère

J'ai eu la chance de côtoyer le Colonel Jacques PERRIN durant mes cinq années en tant que Directeur Départemental Adjoint du SDIS 38.

Le Colonel PERRIN était premier vice-président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Homme de devoir et de convictions, j'ai apprécié sa clairvoyance et sa vision sur les évolutions de notre organisation.

**Reconnu de tous, autorités, élu, sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs, techniques et spécialisés, le Colonel PERRIN cultivait avec force et loyauté la préservation des équilibres internes dans la reconnaissance du rôle de chacun.**

Ses qualités relationnelles et sa posture lui ont conféré une place toute particulière au sein du corps départemental et des instances nationales au sein desquelles il aura porté la place du volontariat dans le modèle de sécurité civile français.

Sa clairvoyance lui aura permis, aux côtés des différents présidents et directeurs avec lesquels il a collaboré de constituer un point d'appui solide et fiable pour la direction de l'établissement.

Il a su, dans son rôle de Président de l'Union départementale et dans une relation de proximité

avec ses directeurs, cultiver l'identité du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère en mobilisant positivement le réseau associatif sur les grandes orientations et l'évolution du SDIS 38.

Son recul et son approche d'officier supérieur lui ont permis d'atteindre avec une très belle réussite les plus hautes responsabilités au sein de notre fédération nationale.

Ces quelques années auront été pour moi un honneur de servir à ses côtés et j'ai eu grand plaisir à partager très régulièrement les travaux du Conseil d'administration de l'union départementale où il était entouré d'une équipe dynamique et dépositaire des valeurs des sapeurs-pompiers.

Je salue l'engagement sans faille d'un homme qui aura beaucoup apporté aux sapeurs-pompiers de l'Isère et de France.

Merci à vous Jacques. Bonne retraite mon Colonel.

Bien amicalement.

**Il aura consacré beaucoup d'énergie à construire et pérenniser des liens forts et fructueux entre le SDIS et l'UDSP en Isère.**





## René PAILLOT

Président d'honneur de l'UDSP 38

### L'origine du siège de l'UDSP 38 à Meylan

J'ai succédé à Jacky JEYMOND en 1995 lorsqu'il a décidé de quitter son mandat en cours de route. J'étais alors le vice-président et j'ai dû m'investir dans cette mission étant encore moi-même en activité comme chef du centre de secours principal de Grenoble. J'étais aussi à cette époque le président de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes et de ce fait membre de droit du Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

C'était donc beaucoup d'activités et j'ai dû prendre des dispositions pour y faire face car ma mission devait impérativement prendre fin une fois atteint l'âge de 65 ans.

**Jacques PERRIN qui était récemment devenu trésorier général de l'UDSP 38 devenait donc mon interlocuteur principal car la gestion financière de l'union représentait une lourde charge.**

Le siège de l'UDSP 38 venait d'être implanté à Seyssinet-Pariset au dernier étage de l'immeuble Bel-Alpe, face à la caserne. Il ne pouvait plus se situer au domicile du président en exercice ce qui avait longtemps été le cas. Avoir un siège social représentait une belle avancée mais le risque était de ne pouvoir l'être dans la durée car le propriétaire des lieux n'était pas enclin à reconduire cette location à l'issue du premier bail.

C'est pourquoi il a fallu regarder l'avenir en face car les effectifs de l'association étaient en nette augmentation. Une secrétaire administrative qui n'occupait pas un poste à temps complet allait devoir l'occuper dorénavant à temps plein.



L'expérience démontrait que l'on était sur la bonne voie mais l'implantation du siège ne faisait pas l'unanimité. C'est alors que l'idée a germé de le déplacer dans un site qui pourrait convenir à la majorité des centres et c'est ainsi que la commune de Meylan, bien située a été retenue et a fait l'objet de prospections afin de trouver un site qui

conviendrait au plus grand nombre.

J'ai alors réuni le Conseil d'administration après en avoir discuté préalablement avec Jacques PERRIN relativement à notre potentiel financier sur l'idée que j'avais d'acquérir un local qui resterait un bon placement en utilisant les fonds que nous avons en caisse ►►

►► d'épargne. C'est ainsi que nous nous sommes arrêtés sur un appartement qui se revendait en urgence à l'adresse aujourd'hui bien connue de tous.

Un vote unanime du Conseil d'administration a scellé l'opération qui s'est réalisée devant le notaire en 1996 après que j'en eu signé un compromis le 9 août de cette même année.

Des travaux ont été réalisés par de nombreux bénévoles afin que ce local soit accueillant dans l'immédiat et permette que le secrétariat administratif soit rapidement opérationnel et dans de bonnes conditions. D'autres travaux ont été réalisés depuis qui permettent l'accueil et les réunions du Conseil d'administration.

L'ensemble donne entière satisfaction et par ailleurs un parking facilite aussi le stationnement des véhicules des visiteurs.

**Ma mission avait pris fin et Jacques PERRIN m'avait succédé.**

Le siège étant bien installé, la situation aurait pu rester en l'état mais courant 2003 l'appartement contigu a lui aussi été mis en vente. Tous, nous avons bien conscience que la plus-value réalisée par l'achat de l'appartement confirmait s'il en était besoin le bien-fondé de l'acquisition de 1996.

L'idée d'acquérir cet autre appartement permettrait d'abriter les besoins nouveaux de l'UDSP 38 qui entre temps avait recruté un deuxième poste administratif à mi-temps.

N'occupant personnellement plus de poste officiel à l'UDSP 38, on m'avait fait l'honneur de m'en nommer Président d'honneur. J'étais donc toujours très attaché à l'institution.

La décision étant prise par le Conseil d'administration d'acquérir ce second appartement et ayant été consulté à cet égard, je suggérai que soit gravé dans le marbre que ces deux appartements n'en fassent jamais qu'un seul afin de pouvoir le cas échéant et si la nécessité financière l'exigeait, s'en séparer et récupérer un capital. Proposition acceptée à l'unanimité.

C'est ainsi que l'achat de ce second appartement sous la présidence de Jacques PERRIN et avec mon total soutien a été conclue en 2003 avec un compromis signé le 8 décembre.

Il est bien évident que pour les deux acquisitions, la proposition d'un président n'a pu aboutir qu'avec un consensus des administrateurs en Assemblée générale.

Ma mission s'étant terminée à l'âge statutaire, je suis fier de n'avoir laissé aucun passif à mon successeur, car Jacques PERRIN m'a bien aidé en cela, gérant avec rigueur les finances de l'UDSP 38, bien soutenu aussi par une équipe soudée et dans laquelle figurait déjà un certain Jean-Luc GIRAUD qui allait devenir le chef du centre de secours de Bourg-d'Oisans et qui nous a fait profiter de son bon sens démontré dans une longue participation au sein de l'UDSP 38.

Ces deux hommes resteront à jamais liés à la réputation de l'UDSP 38. Ils auront été pour ma période de responsabilité des compagnons de route sûrs et fidèles dont je garde encore à un âge avancé un souvenir affectueux au moment où eux aussi quittent le navire qu'ils ont dirigé.

Les temps difficiles vécus par ces deux personnalités dans leurs parcours respectifs, auront c'est certain, généré des hommes forts.

Que leurs successeurs s'en inspirent pour le bonheur et la continuité de l'UDSP 38.



**Gérard**

**MOUNIER-VEHIER**

Ancien contrôleur aux comptes

**La supervision du budget et des comptes**

Assurer les fonctions de contrôleur aux comptes sous la présidence de Jacques PERRIN pendant quinze années fut pour moi un grand honneur et un réel plaisir.

En effet, les compétences de gestionnaire remarquables de notre président m'ont toujours impressionné. Aucun sujet ne lui échappait. Souvent les réponses sur les quelques questions au sujet de la gestion, arrivaient avant même de les avoir posées.

**Sa vision claire et précise de l'évolution de notre association facilitait grandement le contrôle des comptes.**

Mais c'est aussi (et surtout) les valeurs humaines de Jacques, avec une amitié sincère et indéfectible, d'une grande droiture, intègre et toujours tourné vers les autres, qui m'ont le plus touché et m'ont permis d'assumer avec confiance la mission qui m'avait été confiée.

Un grand merci à toi Jacques de m'avoir permis de vivre cette formidable aventure à tes côtés.



## Michel GROSSELIN

Animateur départemental du TÉLÉTHON

### Le TÉLÉTHON et Jacques PERRIN.

Il y a une vingtaine d'années que je m'implique avec le TÉLÉTHON, que ce soit comme organisateur, responsable du Nord-Isère ou maintenant, en tant que délégué départemental. Ceci s'est fait toujours avec l'appui du Colonel Jacques PERRIN soit en tant que président, soit comme participant.

Lors des premières éditions où je me suis chargé d'organiser un « tirer de dévidoir », c'est dans le secteur morestelais que notre collaboration a débuté. Encore « patron » du centre du Pays des Couleurs, il a très vite cautionné le principe du dévidoir tiré par des sapeurs-pompiers de chaque amicale du centre en reliant chaque caserne du Pays des Couleurs.

Lors du premier « tirer de dévidoir » organisé en 2004, il n'avait pas voulu laisser le dernier relais à personne d'autre que lui pour achever la liaison jusqu'à la caserne de Morestel. L'évolution de l'organisation du corps départemental de l'Isère de l'opérationnel a créé les centres de secours regroupant plusieurs casernes (le Haut-Rhône pour nous).

Par la suite, c'est toute l'identité qui s'est retrouvée au fil des années sur des « tirer » non plus de dévidoir, mais de pompe à bras ! Et pas des plus légères ! On ne se rappellera que de celle basée à Morestel : l'Obligéante des anciens sapeurs-pompiers du Bouchage. Jugez un peu : pompe à bras deux essieux, cuve en cuivre... Bref, malgré la confection d'une bricole\*, quand la pente était trop importante, il fallait des bras ! Le poids était presque celui d'une petite voiture à tirer sur 80 kilomètres...

Les week-ends proches de la fête de notre Sainte patronne n'était pas simple pour Jacques, qui jonglait avec les invitations et faisait son possible pour venir nous encourager actifs, anciens mais également les JSP de plus en plus nombreux à participer.

Et chaque année, où ce type de manifestation était organisé, Jacques a fait un acte de présence (entre deux cérémonies de Sainte-Barbe).

Autre élément qu'il me faut souligner : c'est la mise à disposition de quelques matériels spécifiques pour la réalisation de ces défis (et de conseils judicieux).

Jacques aussi n'a jamais reculé quand il fallait organiser à l'échelle départementale pour que le maximum d'amicales, de sections de JSP ou d'anciens, puisse participer. Nos échanges commençaient bien avant les dates prévues pour que les manifestations se déroulent sans accroc. Que de coups de téléphone, de courriels et d'entrevues qui ont permis d'entretenir une bonne relation. C'est d'autant plus facile avec Jacques, à condition que l'on sache ce que l'on veut faire. Il a toujours été à notre écoute.

Jacques, merci.

\* Une bricole est une courroie que l'on met sous le poitrail d'un cheval lors de son attelage, mais surtout quand on met deux ou trois chevaux en file indienne, ce qui permet de répartir la force de traction. Pour la pompe à bras "bricolée" : pour le TÉLÉTHON une bricole était installée pour quatre sapeurs-pompiers (en plus de ceux dans les brancards) pour gravir les montées, et ce en plus de ceux qui poussaient (c'était un attelage à l'ancienne). Tous unis dans l'effort pour le TÉLÉTHON...



### Les membres de la commission boules

#### Jacques un sportif dans l'âme,

On connaît tous le personnage à l'immense carrière associative aux différents mandats départementaux, régionaux et nationaux sans oublier le passé opérationnel qui ont fait de lui un des premiers colonels volontaires, mais pour certains, moins le sportif accompli, ancien footballeur de bon niveau fidèle supporter des verts de Saint-Étienne qu'il ne manque pas de citer, même en réunion de l'union départementale. ►►



► Ces quelques lignes visent à mettre en avant le bouliste accompli qu'est Jacky, sport qu'il pratique avec l'UDSP 38, mais également en dehors où il brille régulièrement. Il ne manquerait pour rien au monde le challenge dédié à son père ainsi que les différents concours du monde des sapeurs-pompiers. Souvent vainqueur du concours départemental avec la quadrette de Morestel, toujours bien classé au concours régional et il remporte même la première édition inter-régionale disputée à Toulouse avec une quadrette composée de différents joueurs de notre département.

**Notre Colonel est toujours accrocheur mais il est d'un bon esprit, aussi bien dans la victoire que dans la défaite qu'il ne manque pas de commenter longtemps après la fin de la partie.**

Nous comptons sur sa présence encore de nombreuses années dans ces moments de convivialité qu'il affectionne par-dessus tout.

Il a même œuvré pour qu'une commission boules soit intégrée à la commission des sports, preuve de son attachement au sport-boules.

Alors Jacques, rendez-vous le 7 mai à Saint-Marcellin pour commencer cette année 2022.



### Laurence OGIER-COLLIN

#### Les PATS, partie intégrante de notre association

J'ai personnellement croisé Jacques à de très nombreuses occasions dans des réunions ou des manifestations de l'union départementale.

Un jour, il est venu à la plate-forme logistique de Voiron, au début de l'année 2012 en me disant qu'il souhaitait assurer la relève du poste de PATS créé en juin 2011 dans le Conseil d'administration de l'UDSP 38. Il voulait savoir ce que j'en pensais. Mais la suite m'a encore plus surprise, il voulait que ce soit moi.

Au début, je me demandais ce que j'allais pouvoir faire et apporter à notre association, moi en tant que PATS. Après réflexion, j'ai accepté car si les PATS veulent être reconnus dans l'union, il est bien plus efficace d'être dans le Conseil d'administration. Je me suis donc présentée aux élections du printemps 2012 et j'ai été élue comme première femme PATS au sein du CA en juin 2012.

Avec le recul et quand je vois l'avancée de la reconnaissance des PATS dans les diverses manifestations, discours et remises de médailles, je remercie très sincèrement Jacques pour tout ce qu'il a fait à destination des PATS du département.

De plus, je le remercie très chaleureusement de m'avoir donné la chance d'entrer aussi au sein du Comité exécutif en mai 2019 lors de l'Assemblée générale de Voiron. Être au sein du CE, c'est avoir encore plus de poids pour porter la voix des PATS au cœur des décisions de notre association.

Je suis également très fière d'être la première femme à accéder à cette fonction. Peu de PATS sont élus aux Conseils d'administration ou aux Comités exécutifs des UDSP en France, mais en Isère si. Et c'est grâce à Jacques, à Jean-Luc GIRAUD, son premier vice-président et au Comité exécutif de l'époque.

Le chemin est encore long mais Jacques en a ouvert la porte.

**Ses prises de positions et ses conseils lors des Comités exécutifs ont toujours été précieux pour nous tous.**



### Stéphanie PETIT-DELANNAY

Ancienne Pupille

Jacques,

J'ai eu envie de te mettre à l'honneur aujourd'hui par ces quelques lignes.

Cela fait maintenant 25 ans que nous nous connaissons. Nous nous sommes rencontrés lorsque tu es devenu Président de l'UDSP 38. J'étais nouvellement Pupilles de



## Michel GROSSELIN

Président du groupement amical

### Jacques secrétaire de "l'État dans l'État" ou plus simplement du Groupement amical des sapeurs-pompiers de la région de La Tour-du-Pin.

Ce groupement, qui regroupait jusqu'à une trentaine de caserne du Nord-Isère (même de la Savoie) avait une tradition bien établie de trublion. Fondé dans la fin des années 1930, même si les statuts officiels n'ont été déposés qu'après la deuxième guerre mondiale, il répondait à une nécessité. L'éloignement de Grenoble avait conduit les corps communaux (comme on disait à l'époque) à organiser localement du sport et des manœuvres.

Très rapidement la compétition, au sens noble du terme, a été de mise. Il s'agissait de rencontrer une fois l'an sur le terrain, avec au début se confronter en manœuvre et au sport. Très rapidement, le parcours sportif a été adapté pour s'affranchir de la manœuvre tout en gardant la tour éponyme.

Ce parcours, repris un peu de nos jours lors du congrès départemental de l'UDSP 38, consistait en équipes de quatre amicalistes, de se partager le parcours individuel. Le 4 fois 50 mètres de course, le 2 fois

50 mètres du « tirer du dévidoir », le lancer des commandes dans la fenêtre, le porter du tuyau sur 50 mètres avec le banc et le « casse-patte » comme obstacle, puis le porter du sac pour franchir la haie.

Mais où était la marque du groupement dans tout cela ? C'était tout au long du parcours, il y avait un témoin que le coureur ne devait pas laisser tomber... Sauf à la fin dans un seau dédié, qui donnait la suite particulière : le départ pour monter sur l'estacade, haute de 8 mètres. Le premier coureur (celui qui avait effectué le 4 fois 25 m, en principe) grimpeait par une corde à nœuds en extérieur et touchait la potence de fixation.

Puis c'était l'échelle (normalisée, mais renforcée), qui une fois dressée et les parachutes mis, permettait aux trois autres concurrents de monter l'un après l'autre échelon par échelon (en principe...). Le chronomètre s'arrêtait lorsque le dernier faisait "taper" les pieds sur le plancher du niveau supérieur ! Tout ça sous l'œil des juges arbitres, dont Jacques a fait souvent partie, où comme chronométreur (et là commençait les réclamations...).

La fête se déroulait traditionnellement le dernier dimanche de juin ou le premier de juillet. Les épreuves sportives avaient lieu le matin. A midi le repas était pris en commun. Et l'après-midi, le défilé des hommes à pied et des véhicules venait clore cette belle manifestation sportive

et amicale. Ponctuellement des démonstrations et animations par exemple, les motards de la CRS 1, la section gymnique des sapeurs-pompiers de Lyon ou même la garde républicaine motocycliste, bien sûr une ou deux cliques venaient agrémenter ces journées.

Mais pour que cette fête se déroule, il fallait comme toute association, être irréprochable. Et le secrétaire y veillait !

**Jacques a été secrétaire sous au moins trois présidences : celles du Lieutenant Joseph COTTAZ, du Capitaine Serge ROUSSET et moi-même...**

L'année était rythmée avec une réunion de bureau, l'assemblée générale et la fête. Pendant plusieurs lustres, Jacques a officié pour inscrire la vie de ce groupement amical de la région de La Tour-du-Pin.

Dans ce groupement, Jacques a été le lien avec l'UDSP 38 et plus tard l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes (URSPRA) et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF).

La convivialité était de mise et se poursuivait tard dans la nuit... L'amitié était notre état d'esprit et Jacques plus que les autres.

Sapeurs-Pompiers suite au décès, quelques mois plus tôt, de mon papa en intervention.

Cette période a été pour moi un vrai tsunami ! J'étais complètement anéantie et en même temps, je ne croyais pas ce qui m'arrivait, mais grâce à toi ainsi qu'à tes équipes que je n'oublierai jamais, la vie a été plus douce, plus facile.

**Vous nous avez entourés très rapidement et vous m'avez aidée à traverser cette épreuve si douloureuse.**

Je veux aussi et sincèrement te remercier pour toutes ces années que tu as passées à nos côtés au détriment certainement de moments familiaux.

Tu t'es entièrement dévoué à notre cause et tu es devenu au fil des années un des piliers majeurs de notre belle et grande famille. La famille des Pompiers mais également celle des Pupilles orphelins de Sapeurs-Pompiers.

Ta vision, ton écoute, ta sagesse et ton expérience ont été d'une grande richesse.

Ton implication et ton dévouement sans faille m'ont donné l'envie une fois devenue adulte de pouvoir m'investir à mon tour auprès des Orphelins.

Je n'oublierai jamais ce que tu as fait pour moi et ma famille et je veux que tu saches que tu nous as beaucoup apporté et c'est avec une grande émotion que je te souhaite une très belle continuation.



**Michel GROSSELIN**

Secrétaire général de la SEDB 38

### **Jacques et l'association Solidarité Encouragement Dévouement et Bénévolat (SEDB 38)**

Dès sa nomination au Comité exécutif, Jacques PERRIN a côtoyé deux piliers de la SEDB 38 : le Lieutenant-colonel René PAILLOT et le Commandant Jean-Jacques GUERCHET, tous deux membres en tant que vice-président et président.

Cette association a été fondée en 1910, à la suite des inondations de PARIS et jusqu'à ces dernières années, c'était souvent un ancien de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris qui en était le président. Cela représentait bien l'aspect associatif dans tout son ensemble et c'est tout naturellement que Jacques a continué à porter ce partenariat. Une convention prévoit que, pour chaque promotion annuelle, dix sapeurs-pompiers ou personnels administratifs et spécialisés membres de l'UDSP 38 puissent être décorés d'une médaille de bronze, d'argent, de vermeille ou d'or.

Ces médailles associatives nationales sont reconnues par la chancellerie et ouvrent aussi la possibilité au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. La fédération française de d'encouragement du dévouement et du bénévolat (FFEDB) est membre dudit comité et par extension, la SEDB 38 également.

**Jacques était présent à toutes les remises annuelles, et ainsi avait le privilège de pouvoir « épingler » les médailles aux récipiendaires sapeurs-pompiers.**

Jacques avait également contribué à ce que les encadrants des jeunes sapeurs-pompiers puissent être destinataires de diplômes et de médaille de la Jeunesse et des Sports. C'est chose faite depuis plusieurs années où des encadrants JSP sont nommés par la préfecture au nom de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif.

Merci Jacques pour ton implication dans cet autre mode associatif.

## **DRAKKAR**

illustrateur

Drakkar suit un parcours atypique fortement marqué par l'uniforme. De sous-officier parachutiste dans la Force d'Action Rapide à Adjudant chez les sapeurs-pompiers, il va côtoyer un monde à part qui va l'inspirer au travers de dessins humoristiques. De son petit nom David, il est basé dans le Lot mais nous l'appellerons Drakkar, nom de la signature de ses croquis.

Passionné de bandes dessinées, il porte un regard satirique sur la vie des casernes en croquant les personnages et situations emblématiques qui l'entourent.

En 2011, il publie sa première bande dessinée sous le titre « Des fois chez les sapeurs-pompiers... », puis s'ensuit le tome 2 « La très (trop) grande famille des sapeurs-pompiers ».

En 2013, il s'associe à Alain BAILLOUX pour illustrer « Le jargon du sapeur-pompier » dont une partie des bénéfices est reversée à l'ODP.

Drakkar dessine régulièrement pour les journaux « Soldat du feu Magazine » et « Obsession » ainsi que pour le Web média « Rescue18 ».

① Vous pouvez le contacter à [drakkar46@yahoo.com](mailto:drakkar46@yahoo.com)

Merci à Drakkar pour les croquis en hommage au Colonel Jacques PERRIN.

### **Le comité de rédaction**





# JACQUES PERRIN 20 ANS DE PRÉSIDENTENCE



...sa naissance  
le 10 juillet 1956 !

Jacques Perrin  
c'est d'abord...



...Un jeune musicien !



...Un appelé !



...Un SPV à 16 ans !

20 ANS DE PRÉSIDENTENCE

Jacques Perrin  
c'est 20 ans...



... de comité exécutif !

... une femme PATS au C.E. !



... de conseils d'Administration !



... D'éllections partielles du CA !



...d'Assemblées Générales !

Mais c'est aussi 20 ans...



... De passation de drapeau !

...De Congrès Départementaux !



20 ANS DE PRÉSIDENTE

... D'animation des JSP !



... D'Actions sociales !



...Avec nos anciens !



...D'actions sociales !

Sans oublier  
20 ans...



...Avec la musique de l'UDSP 38...



...De concours de manoeuvre...



... De valorisation du sport !



...De Cérémonies officielles !



...De soutien au Téléthon !



## DÉPART À LA RETRAITE AU CENTRE OISANS

Évelyne SALVETTI est partie à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2021.



Évelyne a été recrutée en mars 2004 à l'État-major du SDIS 38. Après une formation complète et technique, elle a intégré le secrétariat du centre Oisans le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Toujours à l'écoute, bienveillante et discrète, elle a été une personne clé pour le bon fonctionnement de notre centre.

Pour la grande majorité des sapeurs-pompiers, c'était leur deuxième maman.

Lors de l'allocution du chef de centre, le 8 octobre 2021, à l'occasion du moment de convivialité en l'honneur du départ d'Évelyne, on disait d'elle « qu'elle faisait partie des murs ».

Ce jour-là, l'amicale de Bourg-d'Oisans avait invité l'ensemble des casernes du centre Oisans pour elle.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, Évelyne avait pris le temps de former sa remplaçante Marine MOREAU à qui nous souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. Cette dernière n'est pas une inconnue au centre car elle est par ailleurs sapeure volontaire à la caserne des Deux-Alpes.

Évelyne était très investie dans le monde associatif de la commune ainsi que dans l'amicale des sapeurs-pompiers. Pendant ses temps libres, elle n'hésitait pas à donner des coups de main pour l'organisation de diverses activités (bals, repas, congrès, rassemblement des JSP...).

Nous lui souhaitons une très bonne retraite auprès de sa famille, de ses enfants et petits-enfants.

Merci Évelyne.

**Benoît ROGER**  
**Le Bourg-d'Oisans**



## SEMAINE DE PRÉPARATION PHYSIQUE À VAUJANY

L'équipe professionnelle cycliste AG2R La Mondiale, Citroën TEAM est venue passer quelques jours dans l'OISANS comme chaque année pour une semaine de préparation physique.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, partenaire avec l'équipe professionnelle, avait sollicité la caserne de Bourg-d'Oisans pour organiser un après-midi de cohésion.

C'est ainsi que le 18 novembre 2021, malgré une météo bien maussade, nous nous sommes rendus à Vaujany où deux groupes de dix cyclistes professionnels nous attendaient. La demi-journée a été articulée autour du parcours sportif sapeur-pompier. Deux moniteurs sportifs sapeurs-pompiers de la caserne ont assuré l'encadrement de cette activité.

Comme dans tout sport, la première phase était l'échauffement : course de morpions, brancardage avec une barquette sur un terrain escarpé. Pour le cœur de la mission, ils devaient s'équiper d'une tenue de sapeur-pompier, dérouler des tuyaux, réaliser une course à pied, porter des bidons et ramener une victime fictive au point de départ.

Toutes ces épreuves se sont déroulées par équipe de quatre, sur deux ateliers en ligne chronométrés et dans un esprit de compétition comme savent le faire ces grands champions.

L'ensemble des participants nous a témoigné le plaisir qu'ils ont eu à passer ce moment d'immersion avec les sapeurs-pompiers locaux.

Nous remercions ces sportifs professionnels pour leur accessibilité. Tout le monde, sapeurs-pompiers et cyclistes, a pu partager sur les activités de l'autre.

Nous leur souhaitons une bonne saison 2022 et bien sûr, nous serons présents lors de leur passage pour le Tour de France 2022. Nous les regarderons avec un autre œil !

Merci à Guillaume et Dimitri.

**Benoît ROGER**  
Le Bourg-d'Oisans



**NOUS VOUS DONNONS  
RENDEZ-VOUS**  
à la fameuse arrivée à l'Alpe-  
d'Huez le 14 juillet et au départ  
de Bourg-d'Oisans le 15 juillet.

## DISTINCTIONS AUX VAULNAVEYS

**Un galon d'officier supérieur et une médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels ont été remis à deux officiers sapeurs-pompiers volontaires de la caserne des Vaulnaveys.**

Le mercredi 08 décembre 2021, le Colonel hors classe Bertrand CASSOU, accompagné du chef du groupement Sud, le Lieutenant-colonel Pascal COGNET se sont rendus à la caserne des Vaulnaveys afin de remettre ses nouveaux galons de Commandant à Claude SALVI.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'effectif des représentants des casernes du centre Romanche était limité. C'était toutefois l'occasion de mettre en avant son parcours.

### **Claude SALVI**

Claude SALVI est entré à la caserne de Vaulnaveys-le-Haut le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Il a été nommé Caporal le 3 juillet 1994, Sergent le 11 novembre 1997, Lieutenant le 6 décembre 2000 et Capitaine le 23 octobre 2011.

Il accède au grade de Commandant à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Il est chef de colonne depuis le 24 mai 2018.

Il a été chef de caserne de Vaulnaveys-le-Haut entre 1995 et 2003, puis chef de caserne des Vaulnaveys depuis septembre 2003 et enfin chef du centre Romanche depuis 2018.

Claude SALVI est également administrateur à l'UDSP 38 depuis juin 2014. Enfin, il est l'animateur de la réserve citoyenne pour le groupement Sud depuis le 24 mars 2021.

Quelques jours auparavant c'est le Lieutenant André RUIZ qui a été mis à l'honneur. En effet, lors de la cérémonie de Sainte-Barbe départementale à l'Etat -major, le 03 décembre 2021, il a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels.

### **André RUIZ** (dit Dédé pour les proches)

Il a commencé comme sapeur-pompier volontaire le 1<sup>er</sup> avril 1976 à la caserne de Vaulnaveys-le-Bas. Il a été nommé Caporal le 11 avril 1981, Sergent le 20 mai 1983, Adjudant le 10 janvier 1996 et Lieutenant le 10 octobre 2000.

Il a été chef de la caserne de Vaulnaveys-le-Bas de 2000 jusqu'en 2003, date du regroupement avec la

caserne de Vaulnaveys-le-Haut, dans le cadre de la départementalisation.

Il tient depuis cette date l'emploi d'adjoint au chef de caserne des Vaulnaveys. Il est également responsable de la formation de la caserne.

Félicitations à ces deux officiers, figures emblématiques de la caserne des Vaulnaveys, tous deux très appréciés de tous.

L'ensemble des personnels de la caserne et de l'amicale les félicite et est très fier de leurs récipiendaires.

**Franck BELLET**  
**Les Vaulnaveys**





## TÉLÉTHON 2021 – LA TOUR-DU-PIN

Après une année blanche et malgré un contexte sanitaire toujours incertain, l'amicale des sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin s'est remise en ordre de marche et a mobilisé ses troupes pour ce 35<sup>e</sup> Téléthon avec deux actions.

La première, le vendredi 3 décembre, avec une marche aux flambeaux était organisée en provenant du centre hospitalier de La Tour-du-Pin. C'était l'aboutissement d'un après-midi festif et gustatif organisé par les animatrices et les résidents. Cette marche a illuminé la ville aux couleurs du thème de cette année.

La deuxième, le samedi 4 décembre, une vente de diots et gratins dauphinois concoctés par Mickael notre cuistot maison.

Ce dernier a, une fois de plus, ravi les papilles de tous. Il était soutenu dans cette démarche par le talent de nos deux vendeurs en herbe Cléopée et Tywe. Toutes les portions préparées ont trouvé preneur.

Ces deux actions ont permis de récolter 1 450 euros.

Le 23 janvier une remise était organisée à destination de la coordination de l'AFM-Téléthon.

Par ce geste, c'était également l'occasion de réaffirmer l'engagement de notre réseau associatif pour cette noble cause. C'est aussi dans nos valeurs d'engagement et d'entraide.

**Anthony VARVIER**  
La Tour-du-Pin



## NIGHT SNOW TRAIL – LES DEUX-ALPES

C'est dans ce cadre idyllique que s'est déroulée le samedi 22 janvier, cette édition 2022 du Night Snow Trail organisée par l'office du tourisme des Deux-Alpes en collaboration avec l'amicale des sapeurs-pompiers de la caserne des Deux-Alpes.



Entre 5 et 20 kilomètres ont été parcourus dans une bonne neige, en soirée sous un superbe coucher de soleil, puis de nuit.

La compétition comprenait également un challenge pour les sapeurs-pompiers.

- 500 inscrits dont 28 sapeurs-pompiers venus de l'Isère, de la Moselle, de la Nièvre, de l'Essonne, de la Saône-et-Loire, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

- 15 isérois dont 5 iséroises, se sont défiés lors de cette 3<sup>e</sup> édition.

Le départ a été donné à près de 2 100 mètres d'altitude, sur le domaine skiable des Deux-Alpes à 17 h 30.

Malgré la température négative, les sapeurs-pompiers se sont élancés dans un dénivelé de 300 mètres d'entrée de jeu, pour courir après les derniers rayons de soleil.

Tous les Sapeurs, Caporaux, Sergents, Infirmiers et Colonels se sont présentés sur la ligne d'arrivée au Palais des Sports, à la lumière de leur lampe frontale.

Pour certains, le parcours a été réalisé en 2 heures 25 pour rallier les 20 kilomètres qui séparaient le départ de l'arrivée.

Bravo à tous les participants.



**Marine Gaëlle MOREAU**  
Les Deux-Alpes



**RENDEZ-VOUS**  
pour l'édition de  
l'année prochaine.

## 2 Alpes Snow Trail 2 Alpes Snow Trail

22/01/2022

### Résultats - Classement Pompiers

Pl.	Dos	Nom-prénom	Club	Licence	Inter 1	inter 2	Temps	Par cat.	Caserne
<b>5km (6)</b>									
1	12	GROBERT Richard					21'43	1° M3H/2	CASSIS
2	11	GROBERT Emilie	♀				23'09	1° M0F/2	CASSIS
3	64	REMILLIEUX Viviane	♀				24'39	1° M4F/3	Parcours 5km
4	79	FRAZIER Pauline	♀				28'18	1° SEF/14	2 Alpes
5	29	SALVETTI Michel					44'29	1° M6H/2	2 Alpes
6	30	MOREAU Marine	♀				58'14	2° M0F/2	2 Alpes
<b>10km (13)</b>									
1	177	BLAZY Fabien			0h50'21 (1)		1h03'16	1° ESH/7	2 Alpes
2	167	INGARGIOLA Loic			0h54'27 (2)		1h07'06	1° SEH/31	CS Echirrolles
3	211	DJILALI-BOUZINA Erwan			0h56'45 (3)		1h10'57	2° SEH/31	Echirrolles
4	166	FURNON Pauline	♀		0h59'24 (5)		1h14'50	1° SEF/37	CS Vizille
5	180	BOUILLARD Jordi			0h59'23 (4)		1h15'23	3° SEH/31	2 Alpes
6	168	BOURGEY Yann			1h00'27 (6)		1h16'06	4° SEH/31	Montalieu-Vercieu
7	176	MAHIQUES Claire	♀		1h02'45 (7)		1h19'09	2° SEF/37	2 Alpes
8	178	BARBERA Lorenzo			1h04'09 (9)		1h20'33	5° SEH/31	2 Alpes
9	181	ODET Emilie	♀		1h03'35 (8)		1h20'39	3° SEF/37	2 Alpes
10	173	GUENARD Bastien			1h06'15 (11)		1h27'51	1° JUH/5	SDIS 84
11	174	COGNET Louis			1h06'12 (10)		1h27'54	2° JUH/5	SDIS 38
12	175	COGNET Pascal			1h07'06 (12)		1h27'56	1° M3H/8	Etat Major SDIS 38
13	182	LE-POUEZARD Remy			1h11'14 (13)		1h32'14	2° ESH/7	2 alpes
<b>15km (4)</b>									
1	102	MAUBLANC Aurelien			0h43'47 (1)		1h27'27	1° SEH/22	CIS Autun (71)
2	454	PITTET Jordane					1h29'36	1° M0H/15	Unité opération Hagondange Moselle (57)
3	172	NICOLAS Julien			0h49'45 (2)		1h39'04	2° SEH/22	2 alpes
4	470	DUCHAMP Bruno			0h54'46 (3)		1h52'29	1° M6H/1	Parcours 15km
<b>20km Solo (5)</b>									
1	784	GOBET Antoine			0h45'42 (1)	1h41'26 (1)	1h51'16	1° M0H/13	CS La Sangsue
2	724	LETELLIER Sylvain			0h49'27 (2)	1h53'36 (2)	2h06'34	2° M0H/13	Limours 91
3	782	DUPONT Sophie	♀		0h54'38 (4)	1h57'01 (3,+1)	2h08'20	1° M1F/3	CS La Sangsue
4	781	GOIN Carolyne	♀		0h54'03 (3)	1h59'50 (4,-1)	2h12'38	2° M1F/3	CS La Sangsue
5	783	SOLER Julien			0h56'23 (5)	2h10'47 (5)	2h25'39	1° M1H/14	CS La Sangsue





## CROSS DE LA SAINTE-BARBE

Pour cette 39<sup>e</sup> édition, les casernes et les amicales de Saint-Laurent-du-Pont, de Miribel-les-Echelles et de Saint-Pierre-de-Chartreuse se sont regroupées pour se porter candidates à l'organisation de cette compétition sportive à Saint-Laurent-du-Pont.



La commission des sports de l'UDSP 38 les a retenues pour cette année. Dans cette phase de pandémie, de confinement et autres restrictions, la date du samedi 27 novembre 2021 nous a permis de pouvoir organiser cette compétition sportive dans des conditions acceptables tout en maintenant un certain nombre de gestes barrières.

Quand on parle de Miribel-les-Echelles, on pense bien évidemment à notre collègue Denis TIRARD-COLLET gravement blessé lors d'un accident de circulation. Les amicales avaient prévu d'apposer un autocollant sur chaque dossard pour ne pas oublier DENIS.

C'est son épouse, accompagnée d'une de ses filles, qui a donné le départ de la 1<sup>re</sup> course de l'après-midi. Un moment chargé d'émotions.

Une équipe d'organisation dynamique et motivée, associée à la commission des sports de l'UDSP 38 et au groupement formation et sport du SDIS 38 ont permis le déroulement de cette journée sans aucune faille et dans un excellent état d'esprit.

Malgré une météo capricieuse et le contexte sanitaire,



j'adresse un grand bravo aux 630 concurrents qui ont pris le départ des différentes épreuves, représentant 45 casernes et 22 sections de jeunes sapeurs-pompiers.

Cette manifestation, organisée grâce à la participation de tous les bénévoles qui se sont mobilisés en amont comme le jour J, s'est terminée par la traditionnelle remise des résultats au complexe sportif Charles BOURSIER.

Sportivement.

**Serge GLENAT**  
**Animateur de la commission des sports**



## RÉSULTATS DU 39<sup>E</sup> CROSS DE LA SAINTE-BARBE À SAINT-LAURENT-DU-PONT

### **Benjamines Filles / 37 participantes - 2.200 km**

1<sup>re</sup> CANEVA Stella, JSP Canton de Vif,  
2<sup>e</sup> LEJEUNE VANSUYT Olivine, JSP Saint-Marcellin,  
3<sup>e</sup> MONNET Clémence, JSP Montalieu.

### **Classement par section / JSP Benjamines Filles**

1<sup>re</sup> JSP Canton de Vif,  
2<sup>e</sup> JSP Région Saint-Jeannaise,  
3<sup>e</sup> JSP Dauphiné Est.

### **Benjamins Hommes / 84 participants - 2.200 km**

1<sup>er</sup> CATAROSI Clément, JSP Oytier-Septème,  
2<sup>e</sup> OONSEY Alexandre, JSP Vienne,  
3<sup>e</sup> JOLY Lilian, JSP Canton de Vif.

### **Classement par section / JSP Benjamins Hommes**

1<sup>re</sup> JSP Saint-Savin,  
2<sup>e</sup> JSP Dauphiné Est,  
3<sup>e</sup> JSP Val du Ver.

### **Minimes Filles / 37 participantes - 2.200 km**

1<sup>re</sup> SERRIERE Lilou, JSP Moirans,  
2<sup>e</sup> LAURENT Camille, JSP Saint-Égrève,  
3<sup>e</sup> PRATLONG Léanne, JSP Vienne.

### **Classement par section / JSP Minimes Filles**

1<sup>re</sup> JSP Saint-Égrève,  
2<sup>e</sup> JSP Porte de Chartreuse,  
3<sup>e</sup> JSP Moirans.

### **Minimes Hommes / 131 participants - 2.200 km**

1<sup>er</sup> ORTA Evan, JSP Saint-Égrève,  
2<sup>e</sup> BABOURI Hedi, JSP Saint-Savin,  
3<sup>e</sup> PRIVAS-BORTOLOTTI Many, JSP Chasse-sur-Rhône.

### **Classement par section / JSP Minimes Hommes**

1<sup>re</sup> JSP JSP Saint-Égrève,  
2<sup>e</sup> JSP Saint-Savin,  
3<sup>e</sup> JSP Montalieu.

### **Cadettes Filles / 51 participantes - 3.200 km**

1<sup>re</sup> EL KHARRAT Louise, JSP Saint-Égrève,  
2<sup>e</sup> HALIMI Maia, JSP Saint-Égrève,  
3<sup>e</sup> AUPETIT Fleurentine, JSP Saint-Égrève.

### **Classement par section / JSP Cadettes Filles**

1<sup>re</sup> JSP Saint-Égrève,  
2<sup>e</sup> JSP Vienne,  
3<sup>e</sup> JSP Dauphiné Est.

### **Cadets Hommes / 77 participants - 3.200 km**

1<sup>er</sup> MARENGO Lucas, JSP Canton de Vif,  
2<sup>e</sup> CHALANCON Baptiste, JSP Saint-Marcellin,  
3<sup>e</sup> CLAVELIER Jules, JSP Saint-Égrève.

### **Classement par section / JSP Cadets Hommes**

1<sup>re</sup> JSP Canton de Vif,  
2<sup>e</sup> JSP Saint-Égrève,  
3<sup>e</sup> JSP Saint-Marcellin.

### **Juniors Femmes / 12 participantes - 5.800 km**

1<sup>re</sup> HEBERT Pauline, JSP Terres Froides,  
2<sup>e</sup> BOUILLON Justine, JSP Vienne,  
3<sup>e</sup> MAUGUEN Dorline, Saint-Savin

### **Juniors Hommes / 27 participants - 8.200 km**

1<sup>er</sup> MALOUET Tom, Saint-Savin,  
2<sup>e</sup> LE GALLO Titouan, JSP Canton de Vif,  
3<sup>e</sup> PICON Félix, JSP Vinay.

### **Classement par équipes / Juniors Hommes**

1<sup>re</sup> Morestel,  
2<sup>e</sup> Miribel-les-Échelles.

### **Élites Hommes / 53 participants - 8.200 km**

1<sup>er</sup> COSSET Floran, Saint-Savin,  
2<sup>e</sup> BRAYMAND Pierrick, Seyssinet-Pariset,  
3<sup>e</sup> MARMET Dylan, La Mure.

**Classement par équipes / Élites Hommes**

1<sup>re</sup> Grenoble,  
 2<sup>e</sup> Saint-Laurent-du-Pont,  
 3<sup>e</sup> Moirans.

**Seniors Femmes / 19 participantes - 5.800 km**

1<sup>re</sup> AUPETIT Appoline, Saint-Egrève,  
 2<sup>e</sup> BOUSSEMART Aurélie, Seyssinet-Pariset,  
 3<sup>e</sup> DURET Maryne, Le Pont-de-Beauvoisin.

**Masters 1 Hommes / 22 participants - 8.200 km**

1<sup>er</sup> REYNAUD Romain, Chatte,  
 2<sup>e</sup> CHARROIN Pierre-Henri, État-major,  
 3<sup>e</sup> GUILLOT Christophe, Saint-Savin.

**Classement par équipes / Masters 1 Hommes**

1<sup>re</sup> Chatte.

**Masters 2 Hommes / 15 participants - 8.200 km**

1<sup>er</sup> PUDELKO Sébastien, Eybens,  
 2<sup>e</sup> GOURGUECHON Patrick, Val du Ver,  
 3<sup>e</sup> LEGER Jean-Pierre, État-major.

**Classement par équipes / Masters 2 Hommes**

1<sup>re</sup> Moirans.

**Masters Femmes / 9 participantes - 5.800 km**

1<sup>re</sup> GIRARD Sandrine, Monestier-de-Clermont,  
 2<sup>e</sup> BIANZANI Sandrine, Bourgoin-Jallieu,  
 3<sup>e</sup> VERNEREY Karine, Morestel.



## REMISE DE MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Le mercredi 15 décembre 2021, à l'issue du Conseil d'administration de l'UDSP 38 qui se déroulait comme traditionnellement à l'Etat-major du SDIS 38, un des administrateurs a été mis à l'honneur.

En effet, Madame Anne GÉRIN, présidente du conseil d'administration du SDIS 38, accompagnée du Contrôleur général André BENKEMOUN, DDSIS 38 et du Colonel Bertrand CASSOU, DDASIS 38 sont venus mettre en avant l'un des nôtres. Après avoir une nouvelle fois rappelé les bonnes relations entre le SDIS 38 et l'UDSP 38, Madame la présidente a retracé le parcours du Lieutenant Serge GLÉNAT.



### Serge, sapeur-pompier

Serge a commencé sa carrière de sapeur-pompier le 1<sup>er</sup> janvier 1976 à la caserne d'Eybens comme sapeur-pompier volontaire.

Il a rejoint la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) du 1<sup>er</sup> août 1978 au 31 juillet 1979.

Il a été nommé Sergent le 1<sup>er</sup> janvier 1987 puis Adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 1990, Major le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et Lieutenant le 1<sup>er</sup> mai 2012.

Il a été affecté à la caserne de Seyssinet-Pariset le 1<sup>er</sup> janvier 1980, puis à celle de Saint-Egrève le 2 mai 2002, en tant qu'adjoint au chef de caserne, puis chef de caserne le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Il a également œuvré au service prévention de l'État-major du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 30 septembre 2013. Il terminera sa carrière comme chef de la caserne de Sassenage entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 avril 2020, date à laquelle il a fait valoir ses droits à la retraite...

Il a réalisé, en qualité de sapeur-pompier volontaire puis professionnel plus de 5 600 interventions, de 1975 au 1<sup>er</sup> mai 2020, dont une mission réalisée à Mayotte lors de l'épisode du Chikungunya en 2006.

Sportif accompli, mais nous y reviendrons plus loin, Serge s'est très vite impliqué dans l'accompagnement.

### Serge à l'UDSP 38

Serge est administrateur de l'UDSP 38 depuis 1<sup>er</sup> juin 2013 et animateur de la commission des sports depuis cette même date.

Il est un très grand acteur pour impliquer tant les anciens que les jeunes, du SDIS 38 ou de l'UDSP 38 pour les organisations de compétitions sportives : les cross de la Sainte-Barbe, les cross départementaux, les challenges de la qualité (parcours sportif du sapeur-pompier et épreuves athlétiques), mais également pour impliquer les sportifs et accompagnateurs lors des cross régionaux et nationaux, challenges régionaux de la qualité, rencontres inter-centre

(Grenoble / Chambéry / Valence) entre 1980 et 1990 environ (athlétisme et natation)...

Il est de fait en relation étroite avec le service des sports du groupement formation et sport du SDIS 38, dont Hugo GENTY, pour organiser toutes ces manifestations.

Il essaye, autant que faire se peut, de promouvoir les sports de toutes natures, quels qu'ils soient. Il vise à permettre à chaque sportif de s'épanouir dans son domaine d'excellence en sollicitant si possible le soutien financier de l'UDSP 38.



## Serge sportif

Il a couru plus de 1 000 kilomètres lors de courses officielles dont dix marathons. Il a traversé le Vercors en ski de fond à deux reprises et parcouru la Foulée blanche deux fois.

Il a dû franchir tous les cols du département et peut-être même de la région. Il est intarissable lorsque l'on parle de montagne, de refuges, de randonnées...

Au travail, il a permis aux sapeurs-pompiers nouvellement recrutés de découvrir le dépassement de soi par la pratique sportive. Il paraît que les recrues de Saint-Egrève ont bien compris le sens de l'effort sur le parcours qui les menait jusqu'à Quaix-en-Chartreuse.

Pour avoir une chance d'égaliser Serge, il faut l'inviter à un match de foot... Sport pour lequel ses « deux pieds gauches » ne lui facilitent pas la tâche...

## Serge décoré

**Il a été décoré à de nombreuses occasions :**

- › Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent (20 ans de service), le 7 juin 1996,
- › Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon vermeil (25 ans de service), le 27 juin 2001,
- › Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or (30 ans de service), le 09 août 2010,
- › Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon grand or (40 ans de service), le 05 octobre 2017,
- › Médaille de la reconnaissance départementale de l'UDSP 38, à titre sportif, le 27 novembre 2010,
- › Médaille de la reconnaissance départementale de l'UDSP 38, échelon chevalier, le 19 janvier 2015,
- › Médaille de la reconnaissance départementale de l'UDSP 38, échelon officier, le 18 mai 2021,
- › Médaille de la reconnaissance fédérale, échelon argent, le 22 janvier 2020,
- › Médaille de la fédération française de l'encouragement du dévouement et du bénévolat, échelon bronze, le 27 décembre 2012,
- › Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze, 14 juillet 2021.

Pour tous ces motifs et sur proposition du DDSIS 38, Madame la présidente du CASDIS de l'Isère a transmis au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports une demande de reconnaissance pour Serge.

C'est ainsi qu'au soir du mercredi 15 décembre 2021, Serge GLÉNAT a été décoré de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze, sous les applaudissements fournis du Comité exécutif et des administrateurs.

Félicitations Serge.

**Le comité de rédaction**

## L'ENGAGEMENT CITOYEN, JEUNES SAPEURS-POMPIERS : 1<sup>ER</sup> PRIX INDIVIDUEL DU PRIX NATIONAL

Tout a commencé le mercredi 27 novembre 2019 par la signature d'une convention entre deux associations en faveur de la jeunesse.



Le Colonel Jacques PERRIN, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère (UDSP 38) à cette date et le Colonel honoraire René PAILLOT, président de la section de l'Isère de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) ont signé une convention de partenariat.

Cette convention, continuité d'une initiative nationale entre le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) et le président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM), vise à promouvoir et à diffuser des valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme au travers d'actions communes orientées vers la jeunesse (voir la revue n°60, page 67 sur le site [www.udsp38.fr](http://www.udsp38.fr) onglet Commissions et pôles / Commission communication / Les revues).

La première déclinaison de cette convention s'est traduite par la transmission à l'échelon national d'un dossier de reconnaissance d'un adhérent de l'UDSP 38 en lien avec la section de l'Isère de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Pour promouvoir et diffuser des valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme au travers d'actions communes orientées vers la jeunesse quoi de mieux que mettre en avant un jeune sapeur-pompier lui-même.





En effet, Gianni DE BERTI, jeune sapeur-pompier de la section de Moirans, possédait l'application « SAUV Life » sur son smartphone. A ce titre, il a été averti du malaise d'un habitant de la commune de Charnècles, où il réside.

Fort des gestes de premiers secours acquis en section de JSP, Gianni a rapidement commencé une réanimation cardio-pulmonaire avec rigueur et méthode. Comme il l'a appris, il a également en parallèle lancé l'alerte auprès du centre 15. Il a pu ainsi en quelques minutes passer de la théorie acquise pendant son cursus à la pratique.

L'équipe médicale du SMUR lorsqu'elle s'est présentée a pu observer l'efficacité des gestes salvateurs prodigués par Gianni. Les pulsations cardiaques étaient à nouveau perceptibles. L'état de la victime s'était amélioré. Elle a pu sortir de l'hôpital le 9 septembre 2019.

Cette action remarquable de Gianni DE BERTI, JSP de l'Isère, méritait d'être mise en avant au titre des reconnaissances de l'année 2020. Le premier dossier transmis par l'UDSP 38 dans la cadre de cette convention avec l'ANMONM a été couronné de succès.

Gianni DE BERTI a obtenu le premier prix individuel de l'engagement citoyen, jeunes sapeurs-pompiers, au niveau national, pour l'année 2020.

Les récompenses de l'année 2020 n'avaient pas pu être remises pour cause de crise sanitaire.

Une réunion des présidents départementaux de l'ANMONM s'est tenue le matin du vendredi 3 décembre 2021 à l'Assemblée nationale, 101 rue de l'Université à Paris, immeuble Chaban-Delmas, salle Victor Hugo et ceci, en présence du Général Henri LAPORTE-MANY, Directeur de cabinet du Général PUGA, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

L'après-midi de ce 3 décembre 2021, les conditions sanitaires étant plus favorables, les prix ont pu être remis dans ces lieux prestigieux de l'Assemblée nationale.

Gianni était accompagné de ses parents, M. Yannick DE BERTI, son père et Adriana sa mère ainsi que par le responsable de la section des JSP de Moirans, M. Daniel CLEYET-SICAUD. Le président de l'ANMONM 38, René PAILLOT, avait été convié aux côtés du jeune récipiendaire.

Ce dernier était fier et heureux de l'honneur qui lui était rendu par les autorités de l'ANMONM et de son Président M. Patrick SANDEVOIR.

L'ensemble des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration félicite Gianni pour son acte et cette belle récompense.

***Le comité de rédaction***

## LES SAPEURS-POMPIERS ENVAHISSENT LA PATINOIRE PÔLE SUD

Le match des Brûleurs de Loups avec un partenariat SDIS 38 et UDSP 38 devait se jouer en 2021, mais a été reporté en janvier 2022 pour cause de pandémie. Il a de nouveau été reporté au jeudi 17 février 2022, date à laquelle il était enfin possible d'accueillir du public dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire.

La jauge ayant été revue à la hausse, la patinoire pouvait accueillir la totalité de sa capacité de public, soit 4 000 personnes.

Ce partenariat SDIS 38 – UDSP 38 avec la patinoire est à l'initiative de la section des JSP de Belledonne - Domène et ce, pour la deuxième fois. La première édition date du 31 janvier 2020 (voir la revue n°60, page 68 sur le site [www.udsp38.fr](http://www.udsp38.fr) onglet Commissions et pôles / Commission communication / Les revues).

Ce match a de nouveau été placé sous le signe de la solidarité car plusieurs actions ont été menées au profit des pupilles isérois de l'UDSP 38.

Le match très engagé entre les Brûleurs de Loups de Grenoble (1<sup>er</sup> au classement) et les Scorpions de Mulhouse (10<sup>e</sup>) a été une réussite tant au niveau de la victoire des BDL que de l'ambiance.

La présidente du Conseil d'administration du SDIS 38, Madame Anne GÉRIN accompagnée du Colonel Bertrand CASSOU directeur départemental adjoint, du Capitaine Vincent TAMBUZZO, président de l'UDSP 38 ainsi que des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration de l'UDSP 38 étaient présents.

Tout a commencé sur le parvis de la patinoire avec, une démonstration des jeunes sapeurs-pompiers de Belledonne-Domène devant l'exposition de véhicules flambants neufs du SDIS 38 (1 VSAV et 1 FPTSR), sous le regard amusé de JEFF la mascotte des BDL.

Puis le show a continué à l'intérieur de la patinoire qui a fait « carton plein » en termes de spectateurs, dont un grand nombre de sapeurs-pompiers, de PATS et de familles. Il convient ici de remercier les organisateurs qui avaient préservé des places à tarifs réduits pour les adhérents de l'UDSP 38 et du SDIS 38.

Nos JSP ont fait une haie d'honneur pour l'entrée sur la glace des BDL, suivie d'une marseillaise entamée par les joueurs, nos JSP, le binôme du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) et l'ensemble du public.





Pour l'occasion, le club avait fait broder sur les maillots les logos de l'UDSP 38, du SDIS 38 et de la section des JSP de Belledonne - Domène.

Puis le match a débuté, Grenoble déroulant une prestation de haut niveau.

Au 1<sup>er</sup> tiers-temps, une VLHR s'est présentée sur la glace suivi d'un quad tractant une pompe à bras (de l'ancienne caserne de Le Versoud), puis du drapeau de la section et de nos JSP parfaitement alignés.

La mascotte JEFF, perchée sur un tracteur à pédales a été victime d'un accident sur la glace. JEFF a été pris en charge par une équipe de « JSP secouristes » qui l'a transporté sur un brancard jusqu'au bord de la piste. Là, un binôme du GRIMP attendait la victime pour l'évacuer vers la tribune haute, le tout sous des applaudissements nourris des spectateurs.

A la fin de cette démonstration, nos JSP se sont mis en cercle afin d'entonner la chanson de ralliement de la section.

Puis le match a repris.

A l'issue du deuxième tiers-temps, l'animateur des BDL a interviewé les présidents du SDIS 38 et de l'UDSP 38, sur le rôle respectif des deux composantes que forme ce « binôme ». Pendant ce temps, les JSP ont envahi les tribunes pour vendre des palets numérotés au profit des pupilles de l'UDSP 38. La totalité des palais disponibles pour ce jeu a été vendue en quelques minutes.

Le temps du jeu du palet tant attendu a pu commencer. Chaque spectateur ayant acheté un palet a pu le jeter sur la glace. Le plus près du centre a gagné un maillot du match.

Pendant le jeu du palet, une vidéo sur les JSP de l'Isère, réalisée par la communication de l'UDSP 38 était projetée.



Avant le match, 10 maillots ont été mis en vente aux enchères, là aussi au profit des pupilles de l'UDSP 38. Le mardi soir, les enchères se sont arrêtées. Les acquéreurs ont pu faire dédicacer le maillot par les joueurs dans les vestiaires, à l'issue du match. Voir l'article ci-contre.

A la fin du troisième tiers-temps, les Brûleurs de Loups se sont imposés sur le score de 5 buts à 1 dans une magnifique prestation. Au coup de sifflet final, les JSP, les membres du GRIMP, la présidente du SDIS 38, le DDASIS 38 et le président de l'UDSP 38 se sont retrouvés sur la glace avec les joueurs pour la remise du chèque au profit de nos pupilles. Un montant jamais atteint d'après le staff des BDL : 2 599 euros.

Le service communication de l'UDSP 38 et celui du SDIS 38 ont couvert l'événement sur toute sa durée. Merci à eux pour le travail réalisé.

Merci aux BDL pour cette soirée remarquable, à la section des JSP de Belledonne - Domène et à l'équipe du GRIMP pour les prestations.

Merci aux spectateurs et aux supporters pour leur générosité au profit de nos pupilles.

**Vincent TAMBUZZO**  
**Président de l'UDSP 38**

## VENTE AUX ENCHÈRES DU MAILLOT 38 : POUR UN SAPEUR-POMPIER



Je suis un ex-hockeyeur durant mon enfance, dans ma ville natale champenoise, avec l'équipe des « Flammes bleues de Reims » pendant 4 ans.

A mon arrivée en Isère en 2001, âgé de 11 ans, j'ai dû faire un choix crucial ... Poursuivre mon évolution au sein de ce sport sur glace ou alors, intégrer la section des JSP de Moirans. J'ai donc laissé les patins au placard, pour chausser les rangers et rejoindre la grande famille des sapeurs-pompiers. Choix peu étonnant, malgré tout pour mes parents. Depuis le temps que je leur disais vouloir devenir « sapeur-pompier, quand je serai grand » !

Après 6 années de JSP, 11 ans de sapeur-pompier volontaire et 5 ans de sapeur-pompier professionnel, je ne regrette en rien mon choix !

Durant toutes ces années, j'ai toujours gardé un grand plaisir d'aller aux matchs des « Brûleurs de Loups » en famille ou entre amis. Il m'arrive même d'aller patiner pour le plaisir.

A l'occasion du match des « BDL » spécial sapeurs-pompiers du 17 février 2022, cela a été l'occasion pour moi d'initier ma conjointe ainsi que ma fille de 4 ans à l'ambiance si singulière d'un match de hockey.

Lors de la mise aux enchères des maillots des « BDL » sérigraphiés pour l'occasion du match spécial sapeurs-pompiers, c'est avec abnégation et ténacité, que j'ai acquis le maillot n° 38. Aucun hasard dans le choix du n° 38 !

Outre le fait d'acquérir un maillot qui viendrait renforcer ma collection de palets, cette action m'a aussi permis de participer, par l'intermédiaire des « fonds de dotation des BDL » et de réaliser un don au profit du pôle social de l'UDSP 38. Faisant ainsi coïncider mes deux passions !

Sur les 10 maillots mis en vente aux enchères, je suis assez fier en tant que sapeur-pompier du SDIS 38 et de l'UDSP 38 d'avoir pu en acquérir un.

**Aymeric PICHAVANT**  
Etat-major

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ŒUVRE DES PUPILLES AU SÉNAT

Le mercredi 16 février 2022 avait lieu un Conseil d'administration un peu particulier pour l'Œuvre des Pupilles (ODP).

En effet, le président Grégory ALLIONE avait convié l'ensemble des administrateurs de l'ODP au Sénat.

Notre union départementale était représentée par Ludovic LOMBARD, responsable du pôle social de l'UDSP 38, mais également administrateur de l'Œuvre des Pupilles.

Le rendez-vous était fixé à 10 heures dans le cadre prestigieux de l'hôtel des Chartreux dédié à la questure du Sénat.

Accueillis par les sénateurs de la Seine-Maritime et de la Haute-Loire, deux séances de travail ont eu lieu.

Vers 11 h 30, une visite du Sénat était organisée nous permettant d'emprunter l'escalier d'honneur du Sénat avant d'accéder à l'Hémicycle. La visite s'est terminée par la visite de la bibliothèque et de son annexe. La bibliothèque du Sénat est l'héritière des bibliothèques des assemblées qui se sont succédées au Palais du Luxembourg depuis la création du premier Sénat à la fin de la Révolution française en 1799. Le fonds de la bibliothèque comprend 370 000 volumes, dont 12 800 anciens (antérieurs à 1830) et 9 300 considérés comme précieux, ainsi que 6 500 manuscrits et 45 000 estampes.

Ce Conseil d'administration de l'ODP, outre l'originalité du lieu, a permis de valider des propositions d'améliorations importantes dans l'objectif de toujours faire mieux pour nos pupilles.

Bref, vous l'aurez compris, une journée solennelle dans une ambiance studieuse.

**Ludovic LOMBARD**  
Animateur du pôle social







## LE RUGBY TOUVET-PONTCHARRA SE RAPPROCHE DU PÔLE SOCIAL DE L'UDSP 38

Samedi 5 mars à 14 heures, au stade PARETI, l'école de rugby du TOUVET-PONTCHARRA a reçu le Capitaine Vincent TAMBUZZO, président de l'UDSP 38, le Capitaine Allan PINELLE, chef de la caserne du TOUVET, l'amicale du TOUVET représentée par Monsieur GAIGA, vice-président et Monsieur THIRON, membre du bureau. L'école de rugby était représentée par Messieurs MANIER, BAILLEUL et GEORGES.

Durant la pandémie, l'école de rugby a organisé une vente aux enchères de maillots de joueurs des grands clubs Français et une tombola pour permettre la continuité de l'activité de l'association des jeunes rugbymans. Cette opération a remporté un énorme succès et le club a largement dépassé ses prévisions.

A l'issue d'une réunion de bureau, il a été décidé de reverser une partie des sommes récoltées au profit de deux nobles causes :

- Les pupilles des sapeurs-pompiers de l'UDSP 38,
- Le club de rugby handisport d'Echiroilles.

C'est sous un magnifique soleil, entouré par les jeunes rugbymans qu'un don de 1 000 € a été remis au PUD 38 pour le pôle social de l'UDSP 38 qui œuvre notamment pour nos pupilles.

Un grand merci à cette association qui apporte une aide conséquente à nos jeunes et à une autre association issue d'handisport. La fraternité et l'entraide du monde du ballon ovale n'est pas une chimère.

**Vincent TAMBUZZO**  
**Président de l'UDSP 38**



## NAISSANCES

### LA MURETTE



L'Adjudant Fabien BOIS, président de l'amicale, sa femme Mégane et leur fille Enoa ont eu la joie d'accueillir Tylian, le 31 juillet 2021, venu agrandir la petite famille.

Peut-être suivra-t-il les traces de son papa comme sapeur-pompier ?

Nous souhaitons la bienvenue à leur fils.

*L'Union Départementale adresse ses félicitations  
aux parents et des gros bisous aux enfants.*

## MARIAGES

### LA TOUR-DU-PIN

La **Sergente-chef Émilie BOUVIER** et le **Sergent-chef Olivier ORCEL** de la caserne de La Tour-du-Pin se sont unis à la mairie de Saint-Victor-de-Cessieu le samedi 11 septembre 2021.

L'amicale des sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin leur adresse tous ses vœux de bonheur.



*L'Union Départementale adresse  
tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.*

## DISPARITION D'UN ANCIEN

Lucien BUDILLON est né le 17 décembre 1929. Il nous a quittés le 29 décembre 2021, à l'âge de 92 ans à La Murette.

Menusier de métier, il a été l'un des créateurs du corps des sapeurs-pompiers de La Murette sous le mandat du maire, Monsieur Louis JALLUD, à la suite d'un gros incendie d'une ferme dans le centre du village.

Lucien a été recruté le 23 juin 1953, à 24 ans. Il a été nommé Caporal, puis Caporal-chef le 17 décembre 1978.

Il a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze, en 1973, pour 20 ans de service, puis en 1978 l'échelon vermeil pour 25 ans de service.

Il a pris sa retraite en 1983 après 30 ans de bons et loyaux services ; 30 ans de service, ce qui devient de plus en plus rare de nos jours.

Lucien faisait partie de nos anciens sapeurs-pompiers que nous aimions retrouver à l'occasion des regroupements de l'amicale.

Nous n'avions pas revu Lucien récemment à la caserne, du fait de la suppression des moments de convivialité depuis bientôt deux ans, à cause de la crise sanitaire.

Repose en paix Lucien.

**Nicolas GORON**  
**Marcel PERRIN**  
**La Murette**



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

<b>CENTRE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>
Bavonne/Saint-Cassien	DORIAT	Gilbert
Sassenage	MADÉLIN	Yvon
Villard-Bonnot	DYSZKIEWICZ	Casimir
Saint-Laurent-du-Pont	GUILLAT	Georges
Saint-Quentin-Fallavier	RUGGIERI	Raymond
Saint-Quentin-Fallavier	BASSI	Marcel
Heyrieux	LOEUILLET	Martial
La Bâtie-Montgascon	BERGER	Jean-Marc
Roybon	FABRE	Laurent
Bavonne	BUDILON	Lucien
Heyrieux	BUISSON	Fernand
Brié-et-Angonnes	CHABERT	Fernand
Deux Rives	COHARD	André
Saint-Hilaire-du-Touvet	REVOL	Noël
Belledonne/Versoud	MICHALLET	Marcel

***L'Union Départementale adresse  
ses sincères condoléances aux familles.***

# MISE EN GARDE

« Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » est la seule revue officielle de tous les sapeurs-pompiers du département de l'Isère.

Pour tous renseignements avant signature, prenez contact auprès de  
l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :  
U.D.S.P. 38 - CS 60 097 - 38241 MEYLAN cedex - 04 76 18 93 62 - [contact@udsp38.fr](mailto:contact@udsp38.fr)

 [udsp38.fr](http://udsp38.fr)  [udsp\\_38](https://twitter.com/udsp_38)  [udsp38](https://www.facebook.com/udsp38)



